Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 101 (1993)

Artikel: Paul Maillefer, fondateur de la Revue historique vaudoise et politicien controversé, une approche bio-historiographique

Autor: Leonardis, Patrick de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-72650

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Paul Maillefer, fondateur de la *Revue historique vaudoise* et politicien controversé, une approche bio-historiographique

PATRICK DE LEONARDIS

Introduction

La *Revue historique vaudoise* fête cette année son centenaire et la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, dont elle est devenue l'organe, dépasse aujourd'hui, quatre-vingt-dix ans après sa fondation, allègrement le millier de membres. Parue en 1903, l'*Histoire du Canton de Vaud*, dernier essai de construction, sous forme de synthèse globale, de l'histoire vaudoise, n'a pas encore été remplacée: ce n'est, en effet, ni la succession de tableaux, pour ne pas dire le patchwork illustré, que représente le volume sur l'histoire de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*[1], ni le récent cadeau[2] de la Banque cantonale vaudoise aux écoliers vaudois qui peuvent prétendre jouer ce rôle. Quelques décennies ont suffi à faire pour ainsi dire disparaître de la mémoire historiographique de ce canton celui qui a donné une impulsion décisive à l'historiographie vaudoise contemporaine. On ne fera pas œuvre d'hagiographe naïf en affirmant même qu'elle a été fondamentale.

Qu'on en juge: outre une *Histoire du Canton de Vaud* qui succède à celles d'Olivier et de Verdeil, la création de la *Revue historique vaudoise* et la fondation de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, on lui doit la première thèse de doctorat de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne et les premiers manuels scolaires d'histoire officiels du canton, sans parler de la première chaire extraordinaire d'histoire suisse que la haute école lausannoise lui a spécialement aménagée.

---

[1] *EIPV*. L'Histoire vaudoise, vol. 4, 236 p.
[2] Lucienne HUBLER, *Histoire du Pays de Vaud*, Lausanne 1991, 191 p.

La contribution de Paul Maillefer à l'historiographie vaudoise du XXe siècle est tombée dans l'oubli, ou tout au moins dénigrée. Que le Suisse alémanique Richard Feller ne daigne lui attribuer, ne serait-ce qu'une seule ligne, peut se concevoir par l'énormité de l'information à gérer dans des ouvrages de synthèse ou même dans des manuels de référence[3]. Mais comment justifier qu'en 1953 Charles Roth, un archiviste-paléographe vaudois, bientôt professeur de littérature médiévale à l'Université de Lausanne, puisse prétendre, dans un ouvrage publié sous les auspices de la SVHA (!), à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération, que «bien que l'Histoire de Verdeil soit aujourd'hui bien vieillie, elle n'a pas encore été remplacée»[4]? On apprend même dans le chapitre «Historiens» du volume de l'Encyclopédie vaudoise précédemment cité que «l'*Histoire du peuple vaudois dès les origines,* publiée par Maillefer en 1903... fait l'effet d'une tentative prématurée de synthèse» à l'auteur de l'article, qui précise d'emblée que «*du reste*[5], il abandonna la recherche historique pour se lancer dans une carrière politique»[6]. Corrigeons au passage la coquille qu'il a commise en confondant, dans un malheureux amalgame, l'*Histoire du Canton de Vaud dès les origines* de Paul Maillefer avec *Au Peuple vaudois*, ouvrage publié en 1903 par le Comité des Fêtes du Centenaire et essentiellement rédigé par Edmond Rossier. Interrogeons-nous ensuite sur ce que peut être le bon moment pour entreprendre une synthèse historique et que penser alors de la contribution historiographique de Georges-André Chevallaz, qui du reste... Mais arrêtons là; cet article ne se veut pas polémique.

Ce centenaire offre l'occasion de nous pencher sur la vie de ce notable franc-maçon qui a marqué son temps, dont la carrière politique débordante, municipal, syndic, député, conseiller national et «presque» conseiller fédéral, a sûrement éclipsé l'historien dans la

---

[3] Richard FELLER, *Die Schweizerische Geschichtschreibung im 19. Jahrhundert*, Zürich und Leipzig 1938, 202 p.; *idem*, *Hundert Jahre Schweizerischer Geschichtforschung*, Bern 1941, 22 p.; *idem* & Edgar Bonjour, *Geschichtschreibung der Schweiz vom Mittelalter zur Neuzeit*, Basel 1962, 2 vol., 903 p.

[4] *Cent cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953*, Lausanne 1953, *BHV* XIV, p. 358.

[5] C'est nous qui soulignons.

[6] *EIPV*. Vol. 4, *op.cit.*, p. 218.

mémoire collective. Deux sphères d'activité pourtant indissociables, concomitantes même dans la vie de cet homme hors du commun.

Une jeunesse tumultueuse

En 1862 paraît la nouvelle édition revue et augmentée du *Tableau du Canton de Vaud* de Louis Vulliemin[7]. On peut y lire ceci: «Ballaigues (Belles-Eaux), village-frontière, est habité par un peuple vif, intelligent, instruit, de mœurs douces et d'un grand labeur. Pas d'abbaye. Pas de pauvres»[8]. Même si la misère, notion essentiellement liée au développement urbain, ne touche pas une agglomération encore rurale de 600 habitants, c'est dans un milieu néanmoins fort modeste que naît, le 14 octobre de cette année-là, Paul Maillefer. Issu d'une famille de vieille souche vaudoise – les Maillefer sont originaires de Ballaigues depuis le XVe siècle –, le père de Paul, Louis, est menuisier comme ne l'indique pas son nom. Il décède précocement à 29 ans, quelques mois après la naissance de l'enfant. De modestes, les conditions d'existence deviennent précaires. La nécessité contraint bientôt sa jeune veuve à chercher du travail. Elle trouve un emploi à Buttes (NE), dans un asile pour jeunes filles qui, par sa nature, ne lui permet pas d'emmener un petit garçon de trois ans, son fils unique. Confié à sa famille paternelle, Paul sera pour ainsi dire séparé de sa mère pendant une dizaine d'années jusqu'à ce que celle-ci soit nommée buraliste postale à Buttes. À 13 ans, il peut enfin la rejoindre. Il continue, dans les écoles du Val de Travers, sa scolarité, primaire à Buttes, secondaire à Fleurier. Il fréquente ensuite l'École normale évangélique de Peseux, où il obtient un brevet d'enseignement primaire. À 18 ans, il entre dans le monde du travail: en 1880, il est nommé au collège de Couvet où il dirige pendant deux ans une classe de garçons, jusqu'à ce qu'il soit «invité par la Commission scolaire à donner sa démission pour la conduite défectueuse de son enseignement», comme le dit très sobrement l'article qui lui est consacré dans l'ouvrage d'Erich Gruner[9]. Cette péripétie

---

[7] Louis VULLIEMIN, *Le Canton de Vaud, Tableau de ses aspects, de son histoire, de son administration et de ses mœurs,* Lausanne 1862, 450 p.

[8] *Op. cit.*, p. 311.

[9] Erich GRUNER, *L'Assemblée fédérale suisse 1848-1920,* Berne 1966, t. I, p. 822.

pourrait être considérée comme un simple incident de parcours, finalement compréhensible au vu de son jeune âge et du manque d'expérience de Paul au moment de son entrée en fonction. Mais lorsque l'on connaît la suite de sa carrière, qui le mènera au faîte de l'instruction pédagogique et scientifique ainsi qu'à la tête de l'organisation scolaire d'une des plus grandes villes du pays, ce premier échec dépasse l'anecdote. D'ailleurs, cet épisode deviendra un véritable boulet qu'il traînera durant toute sa vie et jalonnera ses échecs politiques: d'abord aux élections communales de 1897-1898, lorsqu'une campagne de presse émanant des milieux socialistes et libéraux lance l'«Affaire Couvet», laissant planer le doute sur le passé du directeur sortant de l'instruction publique communale[10]; ensuite, en 1919, lorsque *Le Droit du peuple* et *La Sentinelle* tentent de ternir la réputation d'honorabilité du candidat au Conseil fédéral en l'accusant d'avoir mis enceinte une jeune élève qui se serait alors suicidée. En fait, la Commission scolaire de Couvet reprochait au jeune instituteur son manque d'autorité, le désordre et le chahut permanents qui régnaient dans sa classe, le faible niveau de ses élèves et un tapage nocturne après un repas trop arrosé avec ses collègues[11]. C'en était bien assez pour une petite ville tranquille comme Couvet: les parents d'élèves signent une pétition pour le renvoi de l'instituteur. La Commission scolaire propose au jeune vaurien de donner spontanément sa démission sans qu'il soit nécessaire d'en référer au Département. Bien lui prend d'accepter cette proposition, car trente ans plus tard, il pourra prendre à témoin le Département de l'instruction publique neuchâtelois de ne pas être au courant de l'affaire... Voilà pour la petite histoire.

À la suite de cet échec, premier exemple d'une incapacité chronique d'adapter son attitude à certaines conventions sociales, professionnelles et plus tard politiques, Paul prend le large pour se faire oublier et se construire une bonne réputation: il est engagé comme maître et pédagogue à Minerva, un institut privé... près de Zoug. Mais cet exil volontaire ne lui convient guère. Il décide d'interrompre momentanément ses activités professionnelles, retourne dans le canton de Vaud et s'installe à Lausanne où, dès 1884 et grâce à quelques économies, il

---

[10] Il est élu au cinquième tour de scrutin par 42 voix sur 83 ; il démissionne l'année suivante.

[11] Les extraits des procès-verbaux de la Commission scolaire de Couvet concernant Paul Maillefer se trouvent dans son dossier ATS aux ACV.

peut entreprendre des études supérieures après avoir passé son baccalauréat. Il entre à l'Académie et accomplit les quatre semestres réglementaires de la licence ès lettres qu'il n'obtient qu'en 1889 après la publication de sa dissertation de licence. Les études universitaires n'ont jamais été d'un accès facile pour les classes populaires. C'est d'autant plus vrai à la fin du XIXe, où les inégalités sociales sont plus marquées. Paul Maillefer reprend, après les deux années de cours obligatoires, une activité rémunérée. Il obtient le poste de maître de classe que le Collège classique a mis au concours. Ses contingences financières s'expliquent aussi plus prosaïquement par le fait que Paul vient d'épouser Fanny, 18 ans, fille d'Auguste Maillefer, menuisier à Ballaigues...[12], union précipitée par la naissance d'un petit Paul-Edmond, trois mois après les noces. Nouvelle incartade aux règles sociales établies!

Les éléments d'une émancipation

Il n'est pas dans notre intention d'établir une biographie détaillée de Paul Maillefer. Si tel était le cas, elle comporterait d'ailleurs bien des lacunes. Les témoignages directs sont introuvables; plus de soixante ans après sa mort, tous ses collègues, élèves, amis et parents ont disparu. Son enfance, sa jeunesse, ses études de l'école primaire à l'université, en quelques mots, son développement intellectuel en général ne nous sont guère connus. En outre, si Maillefer a laissé quantité d'études historiques, de discours politiques et d'articles journalistiques, il s'est toujours montré discret quant à sa vie privée, n'a laissé aucune autobiographie et n'a fait que de rares allusions à lui-même dans ses écrits. Malgré ce manque d'éléments «vécus», il reste possible de tirer les lignes-forces d'une évolution.

Ce qui nous intéresse essentiellement, comme le souligne le sous-titre, c'est la trajectoire qui permet à ce «provincial» déraciné, fils d'artisan, sans capital économique ou culturel, d'arriver aux sommets

---

[12] ... récemment converti à la médecine dentaire pour améliorer son quotidien. Souffrant comme tous les dentistes de la pénurie d'instruments spécialisés, il décide de fabriquer lui même fraises et tire-nerfs, qu'il commercialise dès 1890 avec l'aide de ses fils. Trois ans plus tard, il embauche des ouvriers. Cette entreprise prospère aujourd'hui encore à Ballaigues. *Cf. BHV* XIV, *op. cit.*, p. 144.

qu'il a atteints si rapidement. En d'autres termes, comment s'est réalisée son émancipation, ou mieux: comment est né un intellectuel. Le début du processus est évident dans son cas, le choix de l'enseignement. Devenir instituteur.

Au début du siècle, l'enseignement constitue le principal, ou tout au moins l'un des principaux véhicules de la mobilité sociale. Devenir instituteur représente le type de l'émancipation vers l'autorité, l'acquisition, au niveau local, de la notabilité. On y accède d'autant plus facilement que les écoles normales n'exigent pas d'études gymnasiales: elles acceptent tous les candidats, après concours s'il y a pléthore, quels que soient les antécédents scolaires. Donc des élèves de toutes les couches sociales, jusqu'au plus modeste, y ont accès. La profession étant mal rétribuée, les classes supérieures ne s'y sont jamais intéressées. C'est pourquoi l'École normale a toujours présenté une dominante populaire.

Précisons encore qu'une école normale évangélique, comme celle qu'a fréquentée Maillefer, est une institution très proche d'un séminaire ecclésiastique (pensionnat, discipline stricte, morale religieuse, etc.).

Si le premier pas pour s'affranchir de sa modeste condition est ainsi effectué, la sécurité de l'emploi, essentielle pour Paul Maillefer à cause des antécédents économiques précaires de son enfance, ne compense pas la modicité du traitement, surtout lorsque les premières expériences d'enseignement officiel se soldent par un échec! Engagé dans un processus d'ascension sociale, ayant goûté aux privilèges de la culture, un jeune ambitieux, comme l'est Paul Maillefer à vingt ans, ne peut qu'avancer dans l'échelle sociale en visant le niveau secondaire, et ce au service de l'État: un enseignant sait rarement faire autre chose qu'enseigner. Mais ce deuxième échelon exige des études supérieures, universitaires et c'est souvent là une impossibilité pour la majorité des instituteurs.

L'obstacle à la poursuite de l'émancipation est d'ordre économique; sans économies, synonyme de sacrifices importants pour un petit salarié, elle s'arrête là. Paul Maillefer doit débourser l'équivalent de son salaire mensuel d'instituteur pour s'inscrire au semestre d'hiver 1884 à l'Académie de Lausanne. Nous ne possédons malheureusement pas encore d'études sociologiques sérieuses, comme l'historiographie française actuelle en produit, sur l'élite intellectuelle locale de cette fin

de siècle[13]. L'origine sociale des licenciés, la sélection et le recrutement des professeurs d'université, le profil des acteurs culturels vaudois restent pour l'essentiel dans l'ombre. Il est donc difficile de mettre en perspective le cursus de Paul Maillefer. Mais, sans entrer dans les détails chiffrés[14], si l'on comparait l'incomparable, c'est-à-dire Paris à Lausanne et la province au canton de Vaud, on constaterait, sur la base de ces études françaises, que l'élévation sociale d'un instituteur «provincial», fils d'artisan, confine à l'exception.

Mû par une capacité de travail hors du commun et une force de caractère à la mesure de son ambition, Maillefer opte pour la culture classique et se distingue par de remarquables études. Les résultats de ses examens, dans les sept branches constitutives de la licence ès lettres, témoignent de son application: 8 de moyenne (sur 10) en littérature latine, grecque, française (avec Eugène Rambert), en histoire de la philosophie et en droit naturel (avec Charles Secrétan); 10 en littérature allemande et en histoire[15]. Il obtient son grade universitaire grâce à la publication d'une dissertation en littérature latine consacrée aux élégiaques latins[16].

Le sujet de cette honnête compilation d'histoire littéraire, dont la seule prétention est de prouver au jury académique que l'auteur maîtrise l'art de la synthèse et de la composition française, est inattendu à plus d'un titre. Les élégiaques latins (Catulle, Tibulle, Properce,

---

[13] *Cf.* notamment les travaux de Christophe CHARLE, *Prosopographie des élites françaises (XVIe-XXe siècles)*, Paris 1980, 178 p.; *idem*, *Les Élites de la République 1880-1900*, Paris 1987, 556 p.; *idem*, *Naissance des intellectuels 1880-1900*, Paris 1990, 271 p.; Victor KARADY, *Normaliens et autres enseignants de la Belle Époque, note sur l'origine sociale et la réussite dans une profession intellectuelle*, in *Revue française de sociologie*, XIII, n° 1, 1972, pp. 35-58; Théodore ZELDIN, *Histoire des passions françaises 1848-1945*, t. II, *Orgueil et intelligence*, Paris 1980, 399 p.

[14] *Cf.* Ch. CHARLE, *Les Élites de la République 1880-1900, op.cit.*, pp. 74-78.

[15] Archives du rectorat de l'Université de Lausanne. Registre des examens 1864-1890.

[16] Paul MAILLEFER, *Étude sur les élégiaques latins*, Lausanne 1888, 96 p. Il s'agit bien d'une *dissertation*, au sens allemand du terme mais qui correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui un mémoire de licence, et non une thèse de doctorat, comme le croyaient ses contemporains. «Dès 1883, en effet, les candidats à la licence ès lettres devaient présenter, pour l'examen final, une dissertation sur le sujet de leur choix. Ce travail, imprimé aux frais de l'État jusqu'à concurrence de cent francs, devait être tiré à deux cents exemplaires au moins. Il faisait l'objet, lors de la session d'examens, d'une dispute publique.» Anne BIELMANN, *Histoire de l'histoire ancienne et de l'archéologie à l'Université de Lausanne 1537-1987*, Lausanne 1987, p. 30.

Paul Maillefer (Fonds photographique UNIL)

Ovide) sont des auteurs érotiques du premier siècle avant notre ère. Longtemps il n'a existé que des éditions expurgées de leurs œuvres. L'éloge de la pédérastie, les déboires de malheureux cocus ou l'art de bien faire l'amour constituent autant de thèmes pornographiques pour une morale bourgeoise et protestante à l'autocensure facile. Une dissertation sur ces poètes est donc surprenante; on se serait plutôt attendu à des auteurs mieux en rapport avec l'enseignement académique: des historiens, César, Tite-Live, des rhéteurs moralisants, Cicéron, Sénèque ou encore des poètes épiques comme Virgile. On appréciera mieux encore la singularité de cette étude en la comparant avec d'autres dissertations présentées à l'Académie à la même époque: *Les théories de l'école naturaliste* (1886), *L'influence de la langue et de la littérature française en Roumanie* (1888), *Les Dieux et l'homme chez Thucydide* (1888), *L'éducation et l'instruction à Athènes* (1890). Qu'un jeune étudiant vaudois à l'Académie de Lausanne s'intéresse aux poètes érotiques latins, c'est déjà audacieux; pour un francophone, c'est en plus être en avance sur son temps: dominés par la philologie allemande, les travaux français sur ces auteurs ne se développeront qu'à l'extrême fin du XIXe siècle[17]. Mais n'exagérons rien. Si le sujet est en lui-même original, indice d'un intellectuel en quête d'individualisation, Maillefer, par son choix, se conforme à un usage bien établi: celui du latin, pilier de la culture classique, chasse gardée de l'éducation bourgeoise, passage encore obligé pour quiconque veut appartenir à l'élite cultivée de cette fin de siècle. La grande réussite de Maillefer tient à son acquisition, acquisition d'autant plus remarquable vu l'absence de bagage culturel du milieu dont il est issu. Et c'est pourquoi il restera farouchement attaché au maintien de cette culture dans le programme scolaire. Il exprime clairement son credo dans le *Rapport* que le comité de la Conférence générale des maîtres secondaires, sorte d'association faîtière des enseignants licenciés, lui demande de fournir en 1891, ayant décelé en lui un rédacteur de premier ordre:

> «L'enseignement classique s'adresse à une élite, mais une élite modeste dans laquelle le génie est plus rare que le talent. S'il peut être moins nécessaire à tel ou tel individu, la masse de la société en a besoin...

---

[17] Nous remercions Mme Helena Junod de nous avoir fait profiter de ses riches connaissances en la matière.

Prise dans son ensemble, la jeunesse qui a passé par ces études constitue réellement une élite intellectuelle. Il est bon, il est utile, il est indispensable à un pays de posséder cette aristocratie de la pensée. Quelques-uns voudraient nous la ravir sous prétexte de démocratie et d'égalité. La véritable démocratie est celle qui permet à chacun de s'épanouir, de se développer suivant ses aptitudes. La véritable démocratie n'est pas celle qui bannit Aristide Le Juste ou qui condamne Socrate Le Sage, c'est celle qui honore le mérite et le talent, parce que le mérite et le talent n'appartiennent pas seulement à celui qui les possède, mais bien à toute la nation, qui est d'autant meilleure qu'elle compte plus d'hommes distingués.»[18]

Ce plaidoyer pour la culture classique, loin de n'être qu'une apologie de l'intellectuel, témoigne d'une véritable vision politique d'une société de privilèges ouverte vers le haut grâce au principe de la méritocratie. La fierté d'être un intellectuel se double du sentiment d'appartenir à une caste supérieure, à une élite. Même si la Suisse ne peut se prévaloir d'une «Affaire Dreyfus» qui, comme l'a établi l'historiographie française, symboliserait la naissance des intellectuels dont le sens moderne du terme apparaît justement en cette fin de siècle il est indéniable qu'un groupe se structure et se reconnaît en tant que tel. Précisons que ce *Rapport* est le résultat d'une consultation mise sur pied par le Département de l'instruction publique auprès des établissements secondaires pour permettre à l'ensemble de la profession d'émettre des propositions dans le cadre de la révision de la Loi sur l'enseignement secondaire: reconnaissance implicite d'un groupe de pression. D'ailleurs cette «élite intellectuelle», cette «aristocratie de la pensée», produit de la «véritable démocratie», pour reprendre le vocabulaire du *Rapport*, revendique le privilège, en qualité d'universitaires, de former et de gérer le capital culturel du pays. Plus significatif encore le désir d'obtenir le titre de *professeur* qui les séparerait du prolétariat intellectuel que représente l'instituteur[19].

---

[18] *La révision de la loi sur l'enseignement secondaire,* Rapport présenté à l'Assemblée générale des maîtres secondaires par Paul Maillefer, Lausanne 1891, pp. 16-20.

[19] Conclusions du *Rapport*, p. 57: «Les candidats à l'enseignement secondaire doivent être porteurs du diplôme de licencié ès-lettres ou ès-sciences de l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent. Les membres du corps enseignant secondaire portent le titre de professeur». La loi satisfera l'exigence du diplôme mais pas celui du titre. Ils devront se contenter de l'appellation de maître secondaire.

La participation de Maillefer à cette organisation d'enseignants dénote un autre aspect de l'émancipation d'un intellectuel. L'acquisition du savoir ne suffit pas en elle-même. La culture en tant que valeur sociale n'a de sens que si elle est reconnue; l'intégration au groupe qui la véhicule est donc tout aussi importante. C'est d'autant plus vrai pour un déraciné sans accès direct aux milieux dominants. Maillefer s'y attelle dès son arrivée à l'université en adhérant à la Société de Zofingue. Il y noue ses premières relations importantes en côtoyant les fils de l'élite culturelle, politique et économique, eux-mêmes destinés à assurer la pérennité de cette classe dominante. Il rencontre, parmi tant d'autres[20], Gaston Boiceau (1869-1954), fils du Conseiller d'État Charles Boiceau, futur collègue à la Municipalité et promoteur des tramways lausannois; Eugène Couvreu (1862-1945), héritier d'une dynastie de syndics veveysans, comme il le deviendra lui-même; Paul Rambert (1866-1932), fils d'Eugène Rambert, futur juge fédéral et professeur de droit; Fernand Feyler (1863-1931), futur rédacteur en chef du *Nouvelliste* vaudois, de la *Revue militaire suisse*, colonel et professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich. Citons encore Gustave Doret (1866-1943) et Jean Morax (1869-1939) qui, comme Maillefer, participeront activement au Centenaire de 1903; le premier en écrivant la musique d'un des trois spectacles historiques mis en scène pour l'occasion, *Le Peuple vaudois* d'Henri Warnery; le second en créant les décors de la *Dîme*, pièce de son jeune frère René et en illustrant la couverture de l'*Histoire du Canton de Vaud*[21].

Dès sa fondation, *Zofingue* a favorisé l'étude et la discussion de l'histoire nationale et, de Louis Vulliemin (1797-1879) à Charles Gilliard (1879-1944) en passant par Juste Olivier (1807-1876) et Frédéric Troyon (1815-1866), nombre d'historiens vaudois sont sortis de ses rangs. Entre deux assemblées, où l'on présente et où l'on exalte un haut fait historique national, Maillefer, alors qu'il s'oriente vers la littérature antique, se passionne pour l'étude du passé et décide de se lancer dans le laborieux chemin de croix que représente une thèse de doctorat en histoire vaudoise. Le sujet? L'impact de la Révolution

---

[20] *Cf.* Société de Zofingue, *Catalogue des membres de la section vaudoise 1820-1903,* Lausanne 1903, 78 p.

[21] Le troisième spectacle historique étant le *Festival vaudois* d'Émile Jaques-Dalcroze.

française sur la chute du régime bernois. Ce choix jouera un rôle capital pour la suite de sa carrière, comme on va le voir.

Une rencontre déterminante

Il peut en effet paraître étonnant qu'un Zofingien adhère au parti radical qui tire plutôt sa relève de la société concurrente *Helvetia*; d'autant plus qu'à l'époque où il entre à Zofingue, en 1884, les tensions entre libéraux et radicaux atteignent des sommets inouïs: c'est l'année du duel au pistolet entre Édouard Secrétan et Eugène Ruffy[22]! Mais on chercherait vainement une cohérence totale dans l'évolution d'un individu en formation qui probablement ne s'intéresse pas encore à la politique. Pourtant la question demeure: pourquoi adhère-t-il à la fin de ses études au parti radical démocratique vaudois? On peut émettre quelques hypothèses. D'origine modeste, il aurait développé un sens aigu de la justice économique et sociale: le parti radical, avec son aile gauche socialisante, correspondait mieux à ses aspirations que le conservateur parti libéral. Son choix traduirait également une volonté de se ménager une place dans la société bourgeoise à travers LE parti qui a conduit la Révolution, possède la plus large assise sociale et domine incontestablement la vie politique cantonale et fédérale. Aux yeux d'un jeune «provincial» qui a passé son enfance et sa jeunesse dans l'arrière-pays, le parti radical représentait le parti dominant, le pouvoir, en d'autres termes le seul qui pouvait lui permettre une ascension rapide. Plus prosaïquement aussi, la conférence que Louis Ruchonnet donne, le 2 novembre 1889, à la Tonhalle de Lausanne pour défendre son projet de loi sur la poursuite pour dettes et faillite contre lequel un référendum a été lancé éblouit Maillefer qui y assiste. Même s'il n'entre pas directement en contact ce jours-là avec le conseiller fédéral, les dons oratoires et la prestance de ce dernier séduisent à jamais le jeune ambitieux. Quant aux idées, elles allaient l'enthousiasmer lors d'une rencontre décisive deux ans plus tard. La rédaction de sa thèse avait en effet intéressé personnellement Ruchonnet:

---

[22] Félix BONJOUR, *Souvenirs d'un journaliste*, Lausanne 1931, t. I, pp. 40-43; Pierre-André BOVARD, *Le Gouvernement vaudois de 1803 à 1962*, récit et portraits, Morges 1982, pp. 182-184.

«Ayant appris que je rassemblais des matériaux pour une histoire de la Révolution helvétique, il me fit dire, par un ami commun, qu'il aurait peut-être quelques renseignements à me fournir. Je fus aussitôt à Berne. Dans un entretien d'une vingtaine de minutes, M. Ruchonnet me fit une conférence complète sur les points essentiels de notre Révolution ; et j'étais vraiment honteux de ma science de fraîche date, devant cette netteté de parole, ce profond sens de l'histoire et de la politique, cette ampleur de la pensée et cette largeur d'horizon.»[23]

Ce qu'il lui dit au juste, nul ne le sait. Mais on peut penser que l'entretien ne se borna pas à quelques considérations d'ordre historique. Ruchonnet, en bon chef de parti soucieux d'assurer la relève, dut déceler en ce jeune intellectuel une recrue de choix pour son sérail. Maillefer, en doctorant ambitieux, ne pouvait qu'agréer ses sollicitations synonymes d'émancipation. Cette hypothèse permet d'expliquer sa stupéfiante ascension dans les réseaux de l'élite.

Tout d'abord son initiation à la franc-maçonnerie pourrait surprendre de la part d'un universitaire qui, durant les années huitante, a porté la casquette blanche. La liste des membres de la Société de Zofingue de l'époque laisse en effet apparaître une forte proportion de théologiens, futurs pasteurs, qui ont marqué cette société d'une empreinte chrétienne. De confession protestante, Maillefer ne s'est toutefois jamais distingué par une ferveur particulière et, tant dans ses écrits historiques que dans ses discours politiques, il s'est toujours montré très tolérant en matière religieuse. La franc-maçonnerie, malgré sa réputation, n'est pas forcément un repaire d'anticléricaux forcenés. Sans exagérer, on peut même affirmer qu'elle est la suite «naturelle» d'une société d'étudiants, surtout dans le canton de Vaud où la tradition maçonnique se montre des plus vivaces. On y observe la même pratique de l'initiation, le même sentiment d'appartenir à un groupe solidaire et élitaire fondé sur l'amitié virile et sur le patriotisme[24]. Bien qu'elles se défendent de toute politisation, les loges jouent un rôle important au niveau gouvernemental en tant que liens d'interconnaissance et de recrutement des clientèles politico-administratives. Or Louis Ruchonnet, même si sa charge de conseiller fédéral le retient

---

[23] P. MAILLEFER, *Louis Ruchonnet* in *RHV* février 1894, n°2, pp. 54-55.

[24] Il est significatif qu'aux obsèques de Maillefer, Albert Wellauer rendra hommage au défunt au nom de Zofingue et de la franc-maçonnerie.

à Berne, reste le patron incontesté de la franc-maçonnerie vaudoise, ce d'autant plus qu'il «possède» sa propre loge à Lausanne: *La Liberté.* Quelques détails sur la fondation de celle-ci permettront de mieux comprendre sa fonction et sa particularité[25]. En 1871, Louis Ruchonnet, influent Vénérable de la loge suisse *Alpina*, s'insurge contre les sentiments germanophiles que les vainqueurs de Sedan ont inspiré à la majorité alémanique de la loge. Il fait sécession et fonde avec le radical Jules Eytel (1817-1873) et Jules Besançon[26] une loge à laquelle le nom choisi – la moitié de la devise vaudoise – et les initiateurs donnent sa tonalité. Elle est, en cette fin de XIXe siècle, le vivier du radicalisme de gauche vaudois. Les intellectuels et les membres du corps enseignants y sont si bien représentés qu'ils lui valent d'être considérée comme la «loge des professeurs». Paul Maillefer y est initié, à 28 ans, par le Grand Maître en personne. Ce suprême honneur lui permet de côtoyer les grands pontes du parti, le futur Conseiller fédéral Marc Ruchet (1853-1912), Émile Bonjour (1862-1941), frère de Félix et rédacteur à la *Revue,* organe de presse radical, Charles Borgeaud (1852-1925), président du Cercle démocratique, la base du parti, sans parler de tous les conseillers communaux et députés de poids[27] qui favoriseront son ascension politique. Si *Zofingue* lui a donné le goût de l'histoire, les conférences historiques organisées aux ateliers constituent aussi une stimulation pour Maillefer. Son adhésion à la Société d'histoire de la Suisse romande, en même temps qu'Edmond Rossier[28], lui permet de fréquenter plus directement le milieu dont il a besoin pour se faire connaître et accepter comme historien.

Mais sa rencontre avec le Grand Louis lui ouvre d'autres portes: celles de la toute jeune Université de Lausanne! Lorsque Paul Maillefer offre

---

[25] *Cf.* Gilbert JOMINI, *Loge maçonnique: Liberté, 1871-1971,* Lausanne 1971, 40 p.

[26] Jules Besançon (1831-1897), auteur satirique, futur professeur de latin de Paul Maillefer à l'Académie de Lausanne et collaborateur à la *Revue.*

[27] *Cf. Catalogue des francs-maçons suisses 1910-1911,* deuxième partie comprenant toutes les Loges sauf celles de Genève, Genève 1912, 219 p.

[28] Edmond Rossier (1865-1945). Après des études de théologie et une thèse de doctorat sur Louis-Philippe, il est nommé en 1891 professeur d'histoire à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, où il formera pendant près d'un demi-siècle deux générations d'étudiants en histoire. À côté de ses activités professorales, il mène une brillante carrière journalistique, qui le conduit de la direction de la *Bibliothèque Universelle* à la chronique de politique étrangère à la *Gazette de Lausanne.*

ses services à l'Université, il n'a pas encore défendu sa thèse de doctorat et ne peut se prévaloir que d'une licence ès lettres et d'une étude sur les élégiaques latins. Dans sa lettre au Département de l'instruction publique[29], il précise simplement qu'il s'occupe d'histoire depuis plusieurs années et qu'il est prêt à donner un cours intitulé *Histoire de la civilisation suisse depuis la Réformation.* Eugène Ruffy accepte immédiatement la proposition de son jeune camarade de parti, qui est agréé privat-docent à partir du semestre d'hiver 1891. Il est difficile de savoir si ce cours a effectivement été donné; les programmes des cours ne le mentionne pas. En revanche, dès le semestre d'été 1892, ceux-ci attestent un enseignement régulier de deux à trois heures de cours hebdomadaires.

Enfin l'année suivante, il est élu au Conseil communal de Lausanne, à sa première tentative... 1892-1893, deux années fondamentales; sa vie se partagera désormais pendant près de trois décennies entre l'enseignement, la recherche historique et la chose publique. Mais en quoi consiste cette fameuse thèse qui a orienté sa carrière politique?

Une thèse de doctorat révolutionnaire

Le Pays de Vaud de 1789 à 1791[30] est la première thèse de doctorat soutenue à la faculté des lettres de Lausanne. Elle traite des mouvements révolutionnaires qui, à la suite de la Révolution française, agiteront le Pays de Vaud, jusqu'à leur répression par le régime bernois à la fin de l'année 1791. Maillefer les considère comme la première partie d'un processus qui mène le Pays de Vaud à son émancipation en 1798 grâce à l'intervention française, après une période d'accalmie.

Même si la bibliographie se limite à quelques notes infrapaginales, le sujet n'est pas neuf; Olivier et Verdeil l'avaient déjà traité dans leurs *Histoires* respectives, le premier globalement, le second de manière plus approfondie. Cependant, cette période donne lieu, pour la première fois, à une étude historique spécialisée.

---

[29] ACV. KXIII/252 CI 1892. Archives du Département de l'instruction publique. Lettre de Paul Maillefer à Eugène Ruffy. 12.5.1891.

[30] P. MAILLEFER, *Le Pays de Vaud de 1789 à 1791,* contribution à l'histoire de la Révolution helvétique, Lausanne 1892, IV, 174 p.

«Bien qu'on ait déjà écrit sur la matière, plusieurs points restaient à étudier. Les mémoires des contemporains ne montrent les événements que sous une face: ils contribuent à l'histoire, ils ne sont pas l'histoire elle-même»[31].

Sa démarche est nouvelle puisqu'il ne se fonde plus exclusivement sur les mémoires des révolutionnaires (Monod, Cart, La Harpe, etc.), mais sur des documents presque tous inédits qu'il a découverts dans les Archives cantonales vaudoises, les Archives de l'État de Berne, et dans les archives communales des principales villes du canton à la suite d'un travail de recherche considérable.

Formellement, Maillefer organise son étude de manière linéaire, suivant en cela la structure événementielle de Verdeil. Il en tire aussi sa façon désordonnée d'intégrer les sources à son récit, de citer *in extenso* les documents dans des notes qui, par leur longueur, prennent le pas sur le texte lui-même. Les passages d'analyse empruntent encore leur style oratoire à ses prédécesseurs. Le portrait que Maillefer dresse de F.-C. de La Harpe donne un bon exemple d'emphase littéraire qui l'emporte sur le bon sens historique:

«Un rude jouteur, un adversaire terrible suivait d'un œil attentif les événements de France, avec l'espoir que sa patrie en ferait son profit. Frédéric-César de la Harpe, c'est lui que nous avons nommé, fit autant à lui seul pour l'affranchissement du Pays de Vaud que tous les patriotes ensemble, et, du fond de la Russie, il employa toute son énergie à soulever les esprits des sujets.»[32]

Ailleurs la distance ironique que prend l'historien prête à sourire:

«(Il paraît qu'on banqueta beaucoup dans cette période agitée. C'est une façon bien vaudoise de conspirer et la moins dangereuse)»[33].

Si l'exposé et l'expression ne diffèrent pas fondamentalement de celles de ses devanciers, l'enjeu des thèses émises par Maillefer est tout autre. Sans jamais les citer nommément, Maillefer contredit directement et textuellement Juste Olivier et Verdeil, et montre, grâce à une

[31] P. MAILLEFER, *op. cit.*, p. II.
[32] P. MAILLEFER, *op. cit.*, p. 33.
[33] P. MAILLEFER, *op. cit.*, p. 151.

lecture attentive de la correspondance, que les villes sujettes entretiennent – entre elles et avec les autorités baillivales –, l'inaptitude à conspirer de la bourgeoisie vaudoise, qui d'ailleurs n'en avait pas l'intention; il souligne que les idées révolutionnaires propagées par les clubs ne rencontraient que peu d'échos et qu'«à l'origine, le peuple vaudois, dans sa majorité, ne comprit pas la Révolution française, et l'accueillit sans grand enthousiasme; [...] à quelques rares exceptions près, les Vaudois ne songeaient point à changer de régime politique»[34].

Quant à la répression du «Banquet des Jordils» du 14 juillet 1791, alors qu'Olivier y voyait un «coup de terreur»[35] des autorités bernoises, et Verdeil «arrogance, grossièreté, brutalité sans bornes et procédés arbitraires»[36], Maillefer se montre bien plus réservé:

> «Au fond, dans toute cette affaire, si le gouvernement ne montra pas une grande douceur et une parfaite aménité, si ses agents furent quelques fois violents, on doit pourtant convenir qu'il agit avec promptitude, avec fermeté, et qu'au point de vue de la stricte équité, on ne saurait blâmer son intervention[37]. [...] Berne fit donc preuve de modération plutôt que d'une excessive rigueur.»[38]

Paul Maillefer soutient donc une thèse d'histoire politique au sens où elle ne traite que des rapports conflictuels qu'entretiennent Berne et ses sujets. Tout en s'inscrivant dans une certaine continuité Olivier et Verdeil restent des modèles d'écriture, et leurs ouvrages des références qu'un jeune historien ne peut encore contourner en cette fin de siècle , elle amorce pourtant un véritable renouvellement grâce au fort esprit critique qui l'anime face aux mémoires des contemporains et à l'apport de documents originaux dévoilés par les recherches de l'auteur dans les archives. Bien plus qu'une nouvelle évaluation de l'impact des idées révolutionnaires ou qu'une nouvelle appréciation de la politique répressive des dirigeants alémaniques, elle amène une première pierre

---

[34] P. MAILLEFER, *op. cit.*, p. 168. À comparer avec Auguste VERDEIL, *Histoire du Canton de Vaud*, Lausanne 1854, 2e éd, tome III, p. 157.

[35] Juste OLIVIER, *Le Canton de Vaud, sa vie et son histoire*, Lausanne, Cahiers de la Renaissance vaudoise, rééd. 1978 de l'éd. de 1938, t. II, p. 1197.

[36] Auguste VERDEIL, *op. cit.*, p. 185.

[37] P. MAILLEFER, *op. cit.*, p. 162.

[38] P. MAILLEFER, *op. cit.*, p. 167.

à l'édifice de révision du jugement d'ensemble porté sur la période bernoise par les historiens vaudois du XIXe siècle.

La Revue historique vaudoise

La genèse de la *Revue historique vaudoise*[39] est intimement liée à cette thèse de doctorat que Paul Maillefer soutient au printemps 1892 à l'Université de Lausanne. Les quelque 170 pages que compte le travail surprennent par leur division abrupte: chapitre I, II, III, sans autre précision, courtes introduction et conclusion, sans bibliographie. Sa dimension correspond bien aux exigences de l'époque en la matière. Toutefois, on a de la peine à comprendre l'intérêt de l'auteur à ne traiter que cette période temporellement limitée alors qu'elle ne prend pourtant sa vraie signification qu'avec les événements de 1798 et 1803. D'ailleurs l'ampleur de ses recherches dans les archives serait disproportionnée au regard de leur résultat. Maillefer a en fait travaillé sur une période qui s'étend jusqu'à 1803 et sa thèse n'en rend compte que très partiellement. Dans l'impossibilité de publier l'intégralité de ses recherches dans un ouvrage qui dépasserait ses moyens financiers, et ne connaissant aucune publication vaudoise ou même romande susceptible de s'intéresser au sujet, il prend le parti de créer sa propre revue avec le soutien de Lucien Vincent (1843-1910). Féru d'histoire, imprimeur de la *Gazette de Lausanne* et de *L'Estafette,* éditeur de nombreux ouvrages traitant du patrimoine culturel romand, cinquième génération d'une dynastie d'imprimeurs dont le fondateur avait en son temps édité les célèbres almanachs du Doyen Bridel, les *Étrennes helvétiennes*, Vincent accepte d'éditer la revue à ses risques et périls, en copropriété avec Maillefer. En janvier 1893, sort de presse un fascicule de trente-deux pages in-8°, premier numéro d'un mensuel baptisé *Revue historique vaudoise*, «publiée sous la direction de Paul Maillefer, avec le concours de savants et d'historiens nationaux». Le sous-titre *Bulletin historique de la Suisse romande* ne visait probablement qu'à attirer le plus grand nombre possible de collaborateurs et d'abonnés, malgré les justifications que donne Maillefer dans son adresse aux

---

[39] Sur la *RHV*, *cf.* article à paraître dans le n° 4/1993 des *Annuelles*, consacré aux revues romandes au début du siècle.

Convention

Entre Messieurs Vincent, imprimeur, à Lausanne, Maillefer, professeur, à Lausanne, et Mottaz, professeur, à Yverdon, il est convenu ce qui suit :

Le journal la Revue historique vaudoise, reste la propriété commune de MM. Maillefer et Vincent, fondateurs de ce journal.

Mr Vincent est chargé de l'impression, de l'expédition et de l'administration du journal. Il encaisse le montant des abonnements et paie les frais. MM. Mottaz et Maillefer sont chargés en commun de la direction et de la rédaction du journal. Mr Maillefer est spécialement chargé de correspondre avec les collaborateurs, de recueillir les manuscrits et d'organiser le service bibliographique. Mr Mottaz est spécialement chargé de l'arrangement de chaque numéro, de la correction des épreuves et de la petite chronique.

Une somme annuelle de dix cents francs est allouée à MM. Mottaz et Maillefer comme traitement et comme frais de bureau et de correspondance. Cette somme est répartie entre eux par parts égales. MM. Mottaz et Maillefer reçoivent en outre pour la copie qu'ils fournissent eux-mêmes, cinq centimes par ligne. Les comptes sont établis chaque année et soumis à l'approbation des associés. Mr Vincent fait abandon des soldes qui pourraient lui être redus au 31 décembre 1896.

Cette convention est conclue pour l'année 1897, elle sera tacitement renouvelée d'année en année si elle n'est pas dénoncée par l'une des parties contractantes avant le 1er novembre de chaque année.

Ainsi fait à Lausanne, en trois doubles, le 23 décembre 1896.

H. Maillefer. Lucien Vincent Eug. Mottaz

TIMBRE LIBERTÉ ET PATRIE 20 CENT.

Dès 1897, Eugène Mottaz collabore à la direction de la Revue historique vaudoise.
BCU.IS 3786/VI. Fonds Maillefer.

lecteurs où l'on trouve déjà en germes les caractéristiques de toute sa contribution historiographique: «vulgarisation» et «vérité scientifique» dans un esprit «patriotique».

> «La *Revue historique vaudoise* est destinée à combler une lacune dans notre littérature nationale. La Société d'histoire de la Suisse romande publie chaque année un fort volume de mémoires et documents qui font le bonheur des spécialistes et qui, dans les bibliothèques, prennent rang à côté des mémoires les plus estimés des sociétés savantes. Mais, bien que plusieurs des articles qu'ils contiennent puissent être lus et appréciés de la majorité du public, cette collection n'est pas très répandue en dehors du monde savant. Œuvre d'érudition, elle s'adresse avant tout aux érudits; c'est là son but; c'est en s'y conformant qu'elle a rendu, qu'elle rendra encore d'immenses services à l'histoire suisse et à l'histoire des cantons romands.
>
> Mais, à côté de cette publication spéciale, n'y aurait-il pas place pour un organe plus modeste, s'adressant à un plus grand nombre de lecteurs, pour une revue qui, tout en ne sacrifiant rien à la vérité scientifique, aurait un caractère plus populaire, un but de vulgarisation plus marqué.
>
> Il nous a paru que cette question pouvait être résolue affirmativement. [...] Les Vaudois ont le goût et l'instinct des recherches historiques. Les qualités qu'on exige de l'historien patience et conscience dans le travail, sagacité et discernement dans le choix des matériaux, intuition créatrice pour reconstituer le passé sont celles que l'on conteste le moins à l'esprit vaudois. Offrir à ces qualités l'occasion de s'affirmer nous a paru faire une œuvre utile et patriotique.»[40]

Ce numéro initial contient des contributions de Benjamin Dumur (1838-1915), président de tribunal, et d'Eugène Mottaz (1862-1951), jeune historien autodidacte qui se voit offrir là sa première possibilité de publication importante; mais le premier article est de la plume de Paul Maillefer: il s'intitule *Le Pays de Vaud au XVIIIe siècle* et en décrit l'état «réel» d'après les rapports des pasteurs, auxquels les autorités bernoises avaient envoyé un questionnaire. Long article d'une quarantaine de pages qui s'étendra sur trois livraisons; article représentatif de ses nombreuses études sur les XVIIIe et XIXe siècles vaudois qui alimenteront la *Revue historique vaudoise*, jusqu'à ce qu'il en confie définitivement la direction à Eugène Mottaz en 1920.

---

[40] *À nos lecteurs* in *RHV* janvier 1893, n°1, pp. 1-3.

Entrée en politique en fanfare

La première année de la *Revue historique vaudoise* correspond, comme nous l'avons dit précédemment, à l'entrée de Maillefer au législatif lausannois. Moins d'une année après, il accède, en 1894, à l'exécutif municipal, plus précisément à la direction des écoles. Cet inconnu de 32 ans siège dans une municipalité qui marquera de son empreinte l'histoire de la ville et amorcera le virage décisif de la transformation de la capitale en ville moderne : développement et création de zones industrielles, rendus possibles par le règlement d'expropriation des propriétés privées, début des tramways lausannois, naissance des Services industriels, installation de l'éclairage public, etc. Maillefer s'y distingue par l'ouverture des écoles enfantines puis, à la législature suivante, par celle des écoles ménagères et professionnelles pour jeunes filles. Cette hyperactivité conduit à un accroissement des charges que le chef-lieu assume difficilement. La ville, en constant déficit financier, n'est pas soutenue par un Parlement cantonal à majorité campagnarde qui ne comprend pas les impératifs de modernisation urbaine. Outre ces difficultés de gestion, la Municipalité, à dominante radicale, doit affronter l'hostilité d'un Conseil communal où les radicaux sont en minorité : 28 représentants sur 100. Le parti radical, déchiré de l'intérieur par la sécession de Fauquez, subit, en 1897, les affres d'un essai de scrutin au système proportionnel, qui fait entrer 39 socialistes au législatif communal. Les rapports de force entre libéraux et radicaux, entre socialistes et radicaux, et entre libéraux et socialistes, transforment les séances du Conseil communal en une véritable foire d'empoigne où la violence des échanges verbaux attire un nombreux public.

On peut dès lors comprendre pourquoi l'exécutif, mal soutenu et manquant de cohésion, change quatre fois de syndic et six fois de municipaux en l'espace de deux législatures, de 1894 à 1901 ; pourquoi ceux qui accèdent à ces fonctions deviennent la cible des presses de gauche et de droite et voient leur réélection généralement compromise par ces attaques ; pourquoi encore notre jeune municipal radical est élu en queue de liste du Conseil communal en 1897 et doit supporter cinq tours de scrutin avec un score final de 42 voix sur 83 pour recouvrer ses fonctions, alors que, nouveau président de l'Assemblée démocratique radicale de Lausanne, il vient d'entrer au Grand Conseil !

Pour contrecarrer l'influence socialiste, radicaux et libéraux ont depuis 1894 essayé de conclure une entente, qui ne tient cependant qu'à un fil. La moindre maladresse entraîne irrémédiablement la remise en question d'un pacte qui lie les édiles radicaux au bon vouloir des libéraux. Dans ce contexte tendu, la gestion contestée du dicastère de Paul Maillefer, à qui le *Nouvelliste* reprochait depuis toujours son manque d'expérience, est une source de conflit latent. Au printemps 1899, le *Nouvelliste* lance l'affaire des jetons de présence: les mandataires de la direction des écoles, pour vérifier la bonne marche des écoles ménagères, ne se distingueraient pas par leurs aptitudes et auraient reçu indûment des jetons de présence. L'organe de presse libéral fustige la direction des écoles et avertit qu'elle ne laissera plus rien passer. En automne, une étincelle met le feu aux poudres. Le 17 octobre, Maillefer, arrivé à la séance de nuit du Conseil communal un peu éméché par un verre de trop, doit répondre aux questions de la Commission de gestion qui estime que des nominations scolaires ont été prononcées en violation de la loi. Maillefer dénie; le syndic soutient son collègue; Fauquez s'en mêle, la discussion s'envenime. Maillefer s'emporte: coups de poing sur le pupitre, éclats de voix, roulements d'yeux: «Nous ferons ce que nous voudrons, la Municipalité, la Commission scolaire, sont absolument libres de leurs choix»[41]. La Commission de gestion remet les choses au point, mais il répète cinq fois mot pour mot sa justification. Au président libéral du Conseil communal, qui lui demandait d'aller de l'avant, il répond avec insolence, ce qui lui vaut un rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal. Le radical Émile Bonjour sauve momentanément son collègue de parti en proposant le renvoi de la séance. Le lendemain, le *Nouvelliste* demande la tête de Maillefer. Les radicaux, pour sauver l'entente, lâchent leur municipal, qui finit par annoncer sa démission, officiellement, pour repourvoir le poste de professeur d'histoire et de géographie à l'École normale, poste vacant depuis la mort subite, à la fin de l'été, de son titulaire[42]. Par la loi d'incompatibilité attenante au statut

---

[41] *Cf.* ACV. Dossier ATS Paul Maillefer. Cet indispensable répertoire de coupures de presse souffre malheureusement d'une grande lacune: les informations de provenance et/ou de datation y sont rares; c'est pourquoi nous serons parfois obligé de renvoyer le lecteur à ce corpus de sources sans autre indication.

[42] Effectivement pourtant, rien n'empêchait encore un municipal d'exercer une profession. Ce n'est qu'après l'entrée en vigueur d'un règlement de 1914 que les municipaux n'auront plus le droit d'exercer d'autres activités professionnelles à côté de leur charge officielle. *Cf.* La notice historique sur Lausanne, rédigée par Maxime Reymond, in *DHV*, vol. 2, p. 99.

des fonctionnaires cantonaux, ce nouvel emploi oblige Maillefer à renoncer à son mandat de député au Grand Conseil.

Mis dès lors sur la touche, il passe dix ans dans un relatif anonymat politique sur les bancs du Conseil communal qu'il présidera tout de même en 1904. Dix ans durant lesquels il enseigne et pratique l'histoire, tout en acquérant un statut de notabilité et d'honorabilité.

Retour à l'enseignement

Forcé par les circonstances de retourner à l'enseignement, il ne s'occupe pas seulement de la formation historique des jeunes instituteurs. Depuis 1895, il est professeur d'histoire à l'Université de Lausanne. Le successeur d'Eugène Ruffy à la tête du Département de l'instruction publique, Marc Ruchet, son frère maçon, lui a entre-temps aménagé une chaire extraordinaire d'histoire suisse, domaine que n'enseigne pas Edmond Rossier.

Le programme des cours édité par l'Université de Lausanne permet de suivre l'activité de Maillefer semestre après semestre[43]. Il décrit un enseignement d'histoire suisse apparemment varié, sans contingence chronologique. Maillefer aborde au fil des semestres toutes les époques, de la préhistoire jusqu'au XIXe siècle, et au-delà même de ce que l'on pourrait attendre d'un historien: au semestre d'été 1896, il traite de «la Suisse de 1874 à nos jours»! Deux périodes sont néanmoins privilégiées: le Moyen Âge des «origines de la Confédération suisse», cours qu'il donnera à une dizaine de reprises, et, à la même fréquence, le XIXe siècle des révolutions et des changements de constitution[44].

Les cours que professe Paul Maillefer à l'université sont tous publics et gratuits, ce qui ne contribue pas forcément à remplir les auditoires. Si l'on juge l'impact d'un enseignement à l'aune de sa fréquentation, force est de constater que les cours de Paul Maillefer ne mobilise pas les foules! La participation est si minime qu'il devient dérisoire d'en établir une statistique: le record de huit étudiants et auditeurs au semestre d'été 1898 pour son cours «Les origines de la

---

[43] AFL. Programme des cours de l'UNIL, Lausanne 1890 sq.

[44] Certains manuscrits de ses cours, rarement complets, souvent remaniés pendant ses vingt ans d'enseignement, ont été conservés dans la IVe section du Fonds Paul Maillefer.

Confédération suisse» ne sera jamais approché une seconde fois. À en croire les fiches d'inscription[45], les doigts d'une seule main suffisent à comptabiliser le nombre des étudiants qui suivent les cours de Maillefer, contrairement aux fortes affluences qui caractérisent ceux d'Edmond Rossier[46]. Tempérons la misère de ces estimations en supposant qu'il existait un public cultivé à Lausanne pour suivre des cours ouverts à tous, mais qui ne s'inscrivait pas au secrétariat; sinon Maillefer aurait dû suspendre son enseignement certains semestres, faute de participants!

La carrière académique de Paul Maillefer est un demi-échec. Elle lui permet bien sûr d'obtenir ce titre tant convoité de *professeur* dont il peut se prévaloir avec beaucoup de fierté sur ses cartes de visite et son papier à en-tête; mais la modicité de ses charges professorales et la prééminence du titulaire de la chaire d'histoire, Edmond Rossier, ont rendu son enseignement très marginal.

Les fêtes du Centenaire

C'est en fait à l'occasion des fêtes du Centenaire vaudois de 1903, ou plutôt des Centenaires, car celui de 1898 permet une sorte de répétition générale du suivant, que Paul Maillefer sort définitivement de l'anonymat et prend une dimension véritablement publique. Impliqué dans l'organisation des festivités, sa notoriété s'établit, sa production historiographique devient officielle.

Au printemps 1897, une commission *ad hoc* propose au Grand Conseil d'accepter un projet de décret, qui prévoit que le 24 janvier soit un jour férié pendant lequel on scellerait des pierres commémoratives à la Cathédrale et à la Palud et célébrerait un culte solennel d'action de grâce:

---

[45] Les Archives cantonales vaudoises conservent, sous la cote KXIII/371 pour les années 1898 et 1901 à 1919, les fiches d'inscription aux cours que les étudiants et les auditeurs devaient remplir au début de chaque semestre académique. Très précises, elles contiennent les nom, prénom, origine et lieu de domicile de l'étudiant, ainsi que le nom des professeurs et le prix de tous les cours choisis.

[46] Quelques exemples d'affluence: au semestre d'hiver 1901-1902, sur 125 inscrits à la Faculté des lettres, 75 étudiants suivaient au moins un cours d'Edmond Rossier contre 4 pour ceux de Maillefer; au semestre d'hiver 1903-1904, sur 182 inscrits, la fréquentation était respectivement de 65 contre 2; etc.

«Ce culte solennel sera précédé et suivi d'une prière dont le texte sera arrêté par la Commission synodale. Les élèves des écoles publiques chanteront dans le Temple un chœur patriotique dont le texte sera désigné par le Département de l'Instruction publique. Art.4.»[47]

La commission propose d'amender cet article en ajoutant:

«Une brochure dans laquelle seront relatés brièvement les grands traits de l'histoire de la Révolution du 24 janvier 1898 [sic] sera édictée par les soins du Département de l'Instruction publique et des Cultes et distribuée gratuitement à toute la jeunesse des écoles.»[48]

L'amendement est accepté. Le rapporteur de cette commission est un nouveau député qui vient de faire son entrée au Grand Conseil au début de l'année, Paul Maillefer. Quelques jours avant la célébration du 24 janvier, tous les élèves des écoles vaudoises reçoivent deux brochures, *Patrie et Liberté*[49] et *La Révolution Vaudoise, 24 janvier 1798*[50], dont la rédaction ne pouvait échapper à Paul Maillefer[51].

Mais comme le souligne Maillefer dans son rapport, on fait délibérément petit pour cet anniversaire:

«Outre le respect de l'usage consacré depuis 1804, des considérations d'ordre pratique imposent la date de 1903. Il serait impossible de faire d'ici à la fin de l'année les préparatifs d'un jubilé grandiose et de fêtes analogues à celles qui eurent lieu en 1891 à Schwyz et à Berne. D'ici à 1903, on a le temps de s'organiser.»[52]

---

[47] BSGC. 1897. Projet de décret pour la célébration du centième anniversaire de la proclamation de l'Indépendance du Canton de Vaud. Séance du 11 mai 1897, p. 164.

[48] *Ibidem*

[49] *Patrie et Liberté*, chœur composé pour le Centenaire de l'Indépendance du Canton de Vaud, paroles de Charles Vuillemin et musique de Henri Plumhof, Lausanne 1898, 7 p.

[50] *La Révolution Vaudoise, 24 janvier 1798*, notice historique dédiée à la jeunesse des écoles par l'État de Vaud à l'occasion du Centenaire de l'Indépendance. Rédaction de P. MAILLEFER, Lausanne 1898, 40 p.

[51] Le DIP proposa à Edmond Rossier de collaborer à la rédaction de cette brochure; mais celui-ci refusa, estimant que, vu ses travaux antérieurs, Paul Maillefer était le plus apte à s'en occuper et que «deux cuisiniers gâcheraient la sauce». *Cf.* BCU. IS 3786/V1 Fonds Paul Maillefer. Lettre non datée d'Edmond Rossier à Paul Maillefer.

[52] BSGC. 1897. Pièces annexes. Rapport de la Commission pour la célébration du centenaire de l'Indépendance vaudoise, p. 238.

Pour 1903, en revanche, il faut prévoir grand!

L'activité déployée par Maillefer à l'occasion de la préparation du centenaire de 1903 est tout simplement stupéfiante: outre sa collaboration aux articles historiques qui paraissent dans la presse quotidienne, ses publications d'éphémérides dans la *Revue historique vaudoise*, l'organisation de conférences à la population, il rédige une brochure distribuée aux élèves des écoles, *Le Canton de Vaud, le 14 avril 1803*[53], sœur jumelle de la précédente écrite pour le centenaire de 1898, publie son *Histoire du Canton de Vaud dès les origines*[54], et donne l'impulsion décisive à la création de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie.

Des brochures emblématiques

Sœurs jumelles? Même dimension, même longueur, même public, motivées par les mêmes circonstances, la seconde prenant la suite chronologique de la première.

Si l'on se penche sur leur contenu, l'aridité d'un discours, qui ne correspond pas aux canons de la pédagogie la plus élémentaire, surprend au premier abord: rien d'autre qu'une suite événementielle et indigeste de mini-révolutions, de changements de constitution et de batailles. Étonnant de la part d'un auteur qui bénéficie d'une longue expérience de l'enseignement. Deux justifications viennent à l'esprit: il s'agit soit de documents de travail qui donnent au maître la possibilité, par ses explications indispensables, d'administrer une leçon d'instruction civique, soit du plus intelligent moyen de distribution d'un écrit officiel, tiré à vingt-cinq mille exemplaires, qui permet indirectement de toucher tous les ménages du canton, par l'intermédiaire de leurs enfants. Dans cette dernière perspective, quel message doivent véhiculer ces brochures, quelle fonction doivent-elles remplir? Annoncer et expliquer le sens de la fête, mais surtout inviter vivement la population à s'y rendre:

---

[53] *Le Canton de Vaud, le 14 avril 1803*, notice historique dédiée à la jeunesse des écoles vaudoises le 14 avril 1903. Rédaction de P. Maillefer, Lausanne 1903, 45 p.

[54] P. Maillefer, *Histoire du Canton de Vaud dès les origines*, Lausanne 1903, 553 p.

Paul Maillefer (Fonds photographique UNIL)

«Dès lors [le 14 avril 1803], notre canton a vécu, a prospéré matériellement et intellectuellement. Il est aujourd'hui heureux et fier de son histoire vieille d'un siècle. Ce bonheur et cette prospérité, il les doit essentiellement à l'Acte de Médiation. L'ère nouvelle a commencé pour lui le 14 avril 1803. C'est pourquoi notre peuple, dans un sentiment de reconnaissance pour ceux qui ont contribué à son affranchissement, pour ceux qui ont fondé ses premières institutions, pour les magistrats qui ont guidé ses premiers pas, pour ceux qui, dans la suite, ont dirigé ses destinées à travers les écueils de la politique, célébrera avec enthousiasme, dans la journée du 14 avril 1903, le centième anniversaire de l'apparition du Canton de Vaud sur la scène du monde.»[55]

Mais l'ouvrage-phare de la production historiographique de 1903, son «chef-d'œuvre», c'est l'...

Histoire du Canton de Vaud dès les origines

Payot aurait pu rééditer l'*Histoire* de Verdeil, épuisée depuis longtemps, cependant l'occasion de faire du neuf ne se représenterait pas de si tôt; d'ailleurs le contexte poussait les éditeurs à rivaliser entre eux: la fête sécrète de la littérature, le commerce en profite.

«Notre *Histoire du Canton de Vaud* retracera d'une façon aussi complète, aussi exacte, aussi vivante que possible, impartiale en même temps, le passé de notre patrie, depuis les temps où les premiers hommes connus habitèrent le pays jusqu'aux événements contemporains.

Par ses illustrations et la clarté de l'exposé, l'*Histoire du Canton de Vaud* aura un caractère populaire, chacun pourra la lire et la comprendre. Mais rien cependant de la rigueur et de l'exactitude scientifique ne sera sacrifié au souci de la forme. L'histoire est assez intéressante par elle-même, pourvu que le récit en soit présenté dans toute sa vérité.»[56]

Paul Maillefer reçoit donc la mission d'écrire une histoire «nationale» vaudoise, complète, scientifique et populaire. Il développe le

---

[55] *Le Canton de Vaud...*, notice historique de 1903, *op.cit.*, p. 45.

[56] ACV. Dossier ATS P. Maillefer, *Histoire du Canton de Vaud dès les origines*, encart publicitaire de l'éditeur Payot, 8 p.

programme qu'il s'est proposé de suivre dans la *Revue historique vaudoise* et qui se justifie ainsi: «Verdeil fit paraître son premier volume en 1854. La science historique a marché depuis»[57], en particulier, la naissance de l'archéologie préhistorique et la découverte de l'homme primitif, le développement de l'épigraphie et de la numismatique ainsi que les résultats des fouilles d'Avenches pour l'époque romaine; les nouveaux témoignages médiévaux que les *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande ont mis au jour; l'impulsion de la recherche sur la période bernoise et la Révolution, donnée par sa propre thèse et la création de la *Revue historique vaudoise.* Tout cela rendait légitime une nouvelle *Histoire*, mais dans la perspective amorcée à propos des brochures, c'est-à-dire tributaire du contexte historiographique de 1903: construire une histoire nationale, vaudoise et suisse, à la fois spécifique et concourante.

En 550 pages, richement illustrées de 250 gravures, Maillefer construit une histoire du canton de Vaud, linéaire, très narrative, en remontant à l'âge géologique: «Les dépôts de gypse, les roches salées de Bex, les beaux marbres de Saint-Triphon, les carrières de pierre à bâtir et de ciment sont les restes les plus précieux de cette période, la plus ancienne dans l'histoire de notre sol»[58]; en passant par l'apparition du troglodyte «un peu de leur sang coule encore dans nos veines, et les témoignages qui nous viennent d'eux font partie intégrante de notre patrimoine national»[59]; la mission civilisatrice de Rome, «l'âge d'or du genre humain»: «Le christianisme nous est venu par son intermédiaire; nous lui devons notre langue nationale et quelques-unes de nos traditions intellectuelles»[60]; l'apport des invasions germaniques; la naissance d'une «*Patria Vaudi*» au haut Moyen Âge, «époque de violence, de troubles, d'insécurité, de guerres publiques et particulières, de rapines inouïes»[61]; l'action unificatrice de Pierre II, qui soustrait le pays à l'influence germanique; l'invasion bernoise justifiée par l'aspect «lamentable» qu'offrait Vaud après les guerres de Bourgogne: «ruiné, dévasté, rançonné, [...], désuni, désorganisé, divisé»[62]; le

---

[57] P. MAILLEFER, *Une Histoire du Canton de Vaud* in *RHV* février 1902, n°2, p. 34.
[58] P. MAILLEFER, *Histoire du Canton de Vaud, op. cit.*, p. 1.
[59] *Op. cit.*, p. 32.
[60] *Op. cit.*, p. 68.
[61] *Op. cit.*, p. 144.
[62] *Op. cit.*, p. 215.

travail des réformateurs permettant aux Vaudois d'acquérir la religion qui convient le mieux pour s'intégrer aux destinées suisses:

> «La Réforme et la conquête bernoise sont les deux faits les plus importants de notre histoire. La première a modifié profondément l'esprit de notre peuple; son éducation intellectuelle et morale ont reçu, dès lors, une orientation toute nouvelle. La conquête a décidé de notre sort politique. Elle nous a séparés pour jamais de la Savoie; elle a surtout, en réunissant sous une même domination les éléments divers de la patrie vaudoise, préparé l'unité de ce pays, contribué à créer le Canton de Vaud.»[63]

Territorialement unifié et virtuellement rattaché à la Confédération, 1798 et 1803 lui confèrent indépendance et autonomie. Maillefer résume ainsi la destinée vaudoise:

> «La nationalité vaudoise s'est formée peu à peu à travers les âges. Sous la Savoie déjà, certains éléments de la patrie se rapprochent; Berne, en étendant sa domination sur le pays, lui a donné l'unité politique et religieuse; la Révolution a brisé les liens qui unissaient les sujets à leurs maîtres, mais a resserré le faisceau national; les luttes pour l'indépendance ont continué cette œuvre de rapprochement; un siècle de vie commune l'a scellée pour toujours. Le peuple vaudois existe, bien distinct du peuple genevois, du valaisan ou du neuchâtelois.»[64]

Payot offrait des conditions de vente particulièrement avantageuses pour favoriser une diffusion maximale: dix livraisons mensuelles à 70 centimes la pièce. La large publicité que les quotidiens répandaient à chaque livraison faisait le reste; le succès programmé de cet ouvrage le fut au-delà de toute attente.

L'*Histoire du Canton de Vaud* fait partie de cette littérature éducative et justificatrice des fêtes commémoratives de 1903. Son but «minimal» aurait dû être de dissiper à jamais la confusion entre 1798 et 1803. La publicité[65] de l'éditeur Payot, encartée dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, qui présente l'*Histoire* comme la meilleure préparation à

---

[63] *Op. cit.*, p. 241.
[64] *Op. cit.*, pp. 522-523.
[65] Voir ci-contre.

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

PAYOT & Cie, ÉDITEURS, LAUSANNE

HISTOIRE DU CANTON DE VAUD
DÈS LES ORIGINES

PAR

PAUL MAILLEFER

Docteur ès-lettres Professeur à l'Université et aux Ecoles Normales de Lausanne.

L'HISTOIRE DU CANTON DE VAUD, de M. le professeur MAILLEFER, vient de paraître en un superbe volume grand in-8° de 550 pages, avec 248 illustrations, au prix de **10 fr.** l'exemplaire broché, **14 fr.** l'exemplaire relié, tranches blanches, et **15 fr.** l'exemplaire relié, tranches dorées. Reliure avec fers spéciaux, d'après dessin de M. JEAN MORAX.

Cette œuvre a été accueillie avec sympathie, non seulement chez nous, mais aussi au dehors.

A la veille des FÊTES DU CENTENAIRE, chaque Vaudois voudra posséder cet ouvrage remarquable, qui comble une lacune dans notre littérature nationale. La lecture de cet excellent livre sera la meilleure préparation à la célébration des FÊTES DE L'INDÉPENDANCE.

L'Histoire du Canton de Vaud figurera, nous en sommes persuadés, au foyer de tous les Vaudois ; ce sera le livre d'étrennes choisi entre tous, et qui constituera un souvenir durable autant qu'utile des anniversaires heureux que notre peuple va célébrer.

ACU. Dossier ATS Paul Maillefer.

la célébration des *Fêtes de l'Indépendance* (!), laisse planer de sérieux doutes sur l'efficacité de l'éducation de masse...

Des manuels scolaires

L'activité exceptionnelle de Paul Maillefer à l'occasion du centenaire[66] n'avait pas servi uniquement sa propre réputation d'historien. L'éditeur de l'*Histoire du Canton de Vaud* et de la brochure officielle pouvait en effet se montrer satisfait de leur collaboration. C'est donc tout à fait naturellement que Payot sollicita Maillefer pour l'édition de nouveaux manuels d'histoire à l'usage de l'enseignement secondaire; le marché des manuels scolaires s'est toujours révélé juteux pour les éditeurs. Soumis à aucune disposition légale quant au choix des instruments de travail, les maîtres employaient ceux qui s'avéraient disponibles chez les libraires. Sur ce plan, les manuels français de Victor Duruy, Albert Malet ou encore Charles Seignobos rencontraient leur préférence. Transformer ce marché des manuels scolaires, soumis à la libre concurrence, en monopole devait alimenter les rêves de plus d'un éditeur.

La politique commerciale de Payot consistait à proposer des manuels pour toutes les branches enseignées et d'en offrir la rédaction à des auteurs dont la plupart présentaient un point commun: l'appartenance aux loges maçonniques. L'éditeur de la rue de Bourg passait en effet pour être affilié au Grand Orient. Un simple coup d'œil sur son catalogue des manuels à l'usage de l'enseignement secondaire permet de vérifier cette allégation: on peut y lire les noms de toute une génération de frères ∴ : Louis Dupraz (1852-1920), Émile Bonjour (1862-1941), Hans Schacht (1863-?), Louis Pelet (1869-1941), Jacques Oettli (1843-1927), Constant Dutoit (1857-?), François Guex (1861-1918), et la liste n'est pas exhaustive. Le choix de Maillefer s'explique donc non seulement par ses qualités d'historien et de pédagogue (n'oublions pas qu'il était professeur d'histoire à l'École nor-

[66] Sur la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, créée le 3 décembre 1902, et dont Maillefer fut le premier président, nous renvoyons le lecteur à l'article que Jean-Pierre Chuard fit paraître dans cette revue, à l'occasion du 75e anniversaire de sa fondation: J.-P. CHUARD, *Les 75 ans de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie* in *RHV*, 1978, pp. 169-176.

male), mais aussi par son tablier et son appartenance politique. En lui confiant la rédaction de manuels scolaires, Payot pouvait espérer avoir ses «entrées» au Département de l'instruction publique (DIP), fief radical, et dont le chef du service de l'enseignement secondaire, Louis Gauthier (1860-1921), était également membre du Grand Orient. Si l'on connaît l'influence des loges dans l'administration des chemins de fer, on s'imagine encore mal ce qu'elle a été sur l'instruction publique. Quoi qu'il en soit, les liens qu'entretenait Payot avec les loges n'étaient que des pis-aller en l'absence d'une loi permettant au DIP de se fixer une stratégie cohérente en matière de manuels scolaires.

Au moment où le second volume du *Cours élémentaire d'histoire générale* de Paul Maillefer parut, en hiver 1906, le Grand Conseil discutait d'une amélioration du traitement des maîtres secondaires qui n'était plus en rapport avec les coûts de la vie et les exigences de la profession. On profita de cette révision des traitements pour réaménager la loi sur l'enseignement secondaire qui, une fois votée, entra en vigueur en janvier 1909. Par le plus grand des hasards, le législateur y introduisit un article 39, pour «combattre les abus résultant des changements fréquents de manuels dans les établissements secondaires»[67]: seuls seraient désormais utilisés les manuels adoptés par le DIP et figurant sur une liste, élaborée par une commission *ad hoc*. Un article 112 permettait en outre au DIP de renvoyer un maître pour insubordination. La commission des manuels d'histoire nommée par le DIP se composait d'Eugène Mottaz, collaborateur de Maillefer à la rédaction de la *Revue historique vaudoise* depuis 1897, et de Daniel (1854-1931) et Édouard (1858-1930) Payot, ce dernier futur co-rédacteur de la dernière édition des cours écrits par Maillefer. La liste définitive des manuels autorisés parut en 1912. On y trouvait le cours d'histoire de Maillefer, désormais seul manuel d'histoire autorisé dans le canton, à l'exclusion de tout autre. Le DIP signa un contrat de longue durée avec l'éditeur Payot, lui conférant l'exclusivité en la matière. Le monopole dont jouissait Payot dans le canton de Vaud fut élargi à Neuchâtel et à Genève. Précisions nécessaires: les chefs des Départements de l'instruction publique de ces deux cantons, respectivement Édouard Quartier-La-Tente (1855-1925) et William Rosier (1856-1924), étaient grands maîtres de l'*Alpina*, le second, auteur

[67] BSGC. 1908. Séance du 31 août 1908, p. 274.

de nombreux manuels d'histoire suisse et de géographie édités... chez Payot. Dès 1910, le Tessin utilisa une traduction en italien des manuels de Maillefer. En 1911, apparut un *Abrégé d'histoire générale* qui condensait les deux volumes du *Cours élémentaire* et bénéficiant aussi de l'article 39.

Comparés aux manuels de Jules Duperrex[68] qu'ils devaient remplacer, ceux de Maillefer nous apparaissent comme les premiers manuels scolaires modernes. D'abord au point de vue de la présentation: on utilise les avantages de la variété typographique; l'italique et le caractère gras mettent en valeur les notions essentielles. Sachant que l'étude de l'histoire dans la scolarité obligatoire se fonde encore sur la mémorisation, la narration linéaire des événements est divisée en chapitres eux-mêmes divisés en paragraphes numérotés permettant d'isoler chaque unité de sens. Aux résumés et aux tableaux synoptiques, s'ajoute une importante illustration. La troisième édition (1913) du second tome du *Cours élémentaire d'histoire générale* compte par exemple septante-et-une gravures et quatre cartes en couleur. La quatrième édition (1923) développera encore l'iconographie. Bien que les cours de Maillefer soient encore essentiellement centrés sur l'histoire militaire et politique de l'Europe, une large place est accordée à l'Islam et aux pays extra-européens en général. La culture, la société, l'économie, domaines que Maillefer englobe sous l'appellation «civilisation et mœurs», occupent un nombre important de sections. On sent une volonté, encore embryonnaire, mais bien réelle, d'élaguer cette histoire diplomatique, de limiter l'importance des dates-événements, d'aller à l'essentiel. Autre nouveauté importante, un choix de lectures tiré des auteurs anciens ou des historiens contemporains est proposé aux élèves pour les sensibiliser aux sources de l'histoire et susciter la discussion en classe. La sobriété de la langue de Maillefer, malgré une nette tendance aux jugements de valeur qui catégorisent les personnages de l'histoire en «gentils» et en «méchants»[69], donne à ses manuels un aspect de modernité indéniable.

---

[68] Jules Duperrex (1825-1901). Après avoir étudié la théologie et enseigné quelques années l'histoire et la géographie au Collège cantonal, on lui confie, à 25 ans, l'enseignement de l'histoire à l'Académie de Lausanne. Il restera titulaire de la chaire d'histoire jusqu'en 1896. Il est l'auteur d'un très grand nombre de manuels scolaires à l'usage des collèges, des écoles moyennes et industrielles.

[69] Par exemple: le *«jeune, magnifique, aventureux et prodigue»* François Ier; le *«sanguinaire»* Duc D'Albe; Marie de Médicis, *«femme vulgaire et bornée»*.

*

* *

L'œuvre historiographique de Paul Maillefer ne se limite pas à ce qui a été décrit dans les pages précédentes. Il faudrait mentionner les très nombreux articles publiés principalement dans la *Revue historique vaudoise* et ses innombrables conférences dont il nous reste quelques manuscrits[70]. Mais de son activité d'historien qui débute, avec sa thèse de doctorat en 1892 et qui prend fin avec sa réélection à la Municipalité de Lausanne en 1910 et surtout son accession à la syndicature l'année suivante, on a là l'essentiel.

Retour à la politique

En 1909, lorsque les radicaux lausannois sollicitèrent Maillefer pour succéder à un de leurs municipaux démissionnaire, il avait quarante-sept ans et il était devenu dans l'intervalle un historien en vue. Il accepta de prendre la direction des Services industriels sans se faire prier. Immédiatement sa personnalité domina l'exécutif, si bien qu'une année après son retour aux affaires publiques, il fut élu à la syndicature sans grande opposition. Ce fut le début d'une irrésistible ascension. En 1911, il entra au Conseil national. L'année suivante il retrouva son siège de député au Grand Conseil, en suppléant un de ses amis intimes, un certain Ernest Chuard (1857-1942), élu au Conseil d'État et que l'on retrouvera par la suite. Des trois échelons politiques, communal, cantonal et national, sur lesquels Maillefer déploya son activité, le dernier attire l'attention. En 1912 déjà, le Conseiller fédéral Marc Ruchet pressentit Maillefer pour lui succéder[71], mais c'est Camille Décoppet (1862-1925) qui fut élu. Toutefois le syndic de Lausanne faisait désormais partie du sérail restreint des papables vaudois au Conseil fédéral, si l'occasion se présentait dans de bonnes conditions.

---

[70] À côté de cette production historiographique, Paul Maillefer s'est laissé aller à quelques écrits plus littéraires qui n'entrent pas dans le cadre de cette étude, comme par exemple une étude de mœurs, «Voisins de table», publiée dans *Au Foyer Romand*, ou le luxueux volume *Vacances en Suisse*, commandité par les milieux touristiques suisses pour encourager le tourisme indigène, et dans lequel ses souvenirs d'excursion accompagnent une importante iconographie.

[71] Félix BONJOUR, *op. cit.*, t. II, pp. 92-93.

Arrive le conflit de 1914 et le climat de guerre civile qu'elle instaura entre les communautés linguistiques. La grande crise de confiance entre Suisses allemands, germanophiles, et Suisses romands, favorables aux Alliés, se cristallisa autour de l'affaire des colonels et la démission du conseiller fédéral Hoffmann. Ce n'est pas ici le lieu de développer ce contexte auquel Maillefer participa par ses interventions violemment germanophobes au Conseil national. Il fut même un des principaux protagonistes de ce climat. C'est lui qui, à la séance extraordinaire des Chambres fédérales du 6 mars 1916, dévoila, puis à celle du 23 juin, développa le scandale des trains: la direction du premier arrondissement des CFF avait reçu l'ordre de l'État-major général, à l'insu du gouvernement civil, de prendre toutes les mesures pour acheminer 6000 hommes de troupe alémaniques à Lausanne et à Genève le soir du jugement du procès des colonels, au cas où le verdict d'acquittement provoquerait des troubles. Par ces révélations faites lors de discours musclés, Maillefer porta la crise intérieure à son point culminant. Syndic d'une ville ardemment francophile, il n'en resta pas là. Chacune de ses interventions fut désormais un réquisitoire agressif: il s'en prit au général Wille, à la germanophilie ambiante qui régnait au sein du Parlement et du Conseil fédéral, à qui il refusa de voter la prolongation des pleins pouvoirs accordés au début de la guerre; il combattit la motion Rothenberger sur l'impôt fédéral direct qui provoqua d'âpres débats et entraîna la scission des radicaux en deux camps: Romands et Alémaniques siégèrent séparément jusqu'au milieu des années vingt. Bref, dans cette bataille rangée qui opposa pendant la guerre radicaux romands et alémaniques, Maillefer se trouvait toujours en première ligne. Si son attitude en fit le champion de la cause fédéraliste et romande, il devint par voie de conséquence l'homme à abattre pour la presse et les parlementaires d'outre-Sarine. Parallèlement, il se mit à dos toute la gauche socialiste en s'opposant avec véhémence à l'amnistie de Grimm[72] et des meneurs de la grève générale de novembre 1918.

---

[72] Robert GRIMM (1881-1958), typographe de formation, puis rédacteur en chef du journal socialiste *Berner Tagwacht*, initiateur des conférences de Zimmerwald (1915) et Kienthal (1916), président du Comité d'Olten (1918), membre de l'exécutif de la IIe Internationale. Grimm est le leader socialiste et l'un des hommes politiques parmi les plus importants de la première moitié du XXe siècle. Il est en outre l'auteur de la première et unique histoire marxiste de la Suisse: *Geschichte der Schweiz in ihren Klassenkämpfen* (1920).

Or, c'est après avoir heurté de front la majorité de l'Assemblée fédérale que se posa la question de sa candidature au Conseil fédéral. La démission de Camille Décoppet libérait le siège occupé traditionnellement par un représentant radical du canton de Vaud. Deux candidats pouvaient convenir: Ernest Chuard et Paul Maillefer. Le premier ayant expressément décliné toute nomination, les Vaudois portèrent leur choix sur le second.

Le 11 décembre 1919, lorsqu'il se présenta à l'élection, il fut le candidat officiel du canton de Vaud et du groupe radical de l'Assemblée qui l'avait nommé à la quasi unanimité[73]. Comme on n'avait jamais vu un candidat officiel du parti radical subir un échec, Maillefer ne pouvait être qu'élu. La *Feuille d'Avis de Lausanne* annonça même son succès... avant que le vote ne fût terminé. La séance fut mouvementée: cinq tours de scrutin pour désigner finalement, contre son gré... Ernest Chuard[74].

Les causes de cet échec sont multiples. Outre sa personnalité contestée, on peut mentionner la désagrégation du parti radical depuis la sécession agrarienne, l'introduction de la proportionnelle qui a permis en 1918 l'entrée de 41 socialistes sous la coupole fédérale, les dissensions entre radicaux romands et alémaniques et entre radicaux vaudois. L'histoire du parti radical vaudois pendant ces années est très mal connue; pourtant les luttes intestines qui déchirent l'un des plus importants bastions radicaux en Suisse mériteraient qu'un jour quelqu'un s'y attarde. S'il fallait apporter une preuve que le parti radical vaudois ne manifeste qu'un semblant d'homogénéité à l'époque, on mentionnerait la lettre[75] que Félix Bonjour[76] envoie à Paul Maillefer quelques

---

[73] *Cf.* BCU. IS 3786/V 2/5. Fonds Paul Maillefer. Lettre du groupe radical-démocratique de l'Assemblée fédérale à Paul Maillefer, datée du 10.12.1919.

[74] Pour le contexte et les modalités de cette élection, *cf.* Jocelyn ROCHAT, *Ernest Chuard, le Conseiller fédéral malgré lui* in *RSH* 1989, n°2, vol. 39, pp. 171-188.

[75] *Cf.* Annexe.

[76] F. BONJOUR (1858-1942), journaliste et homme politique vaudois. Appelé à la direction de la *Revue* par Louis Ruchonnet, il dirige l'organe de presse du parti radical pendant cinquante ans (1878-1928). Conseiller national radical, il préside le Conseil national en 1915. C'est l'un des grands chefs du parti vaudois depuis le départ de Louis Ruchonnet pour Berne. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont une biographie de Louis Ruchonnet et surtout ses *Souvenirs*, l'une des sources essentielles pour la connaissance de l'histoire politique du canton de Vaud depuis la fin du XIXe siècle.

jours après l'échec de ce dernier. Maillefer, appuyé par les *Jeunes radicaux*[77] qui accusaient la *Revue* d'avoir mal soutenu le candidat officiel, se voit interdit de publication! Ce qui surprend d'emblée à la lecture de cette lettre, c'est le vouvoiement qui, malgré les conventions d'usage de l'époque, étonne entre deux collègues de parti se côtoyant depuis des décennies, mais surtout le «ne pas répondre à ce salop» ajouté de la main de Maillefer...

Cette exécution politique de Paul Maillefer, car en fin de compte c'est bien de cela qu'il s'agit, ne porta pas atteinte à sa popularité dans le canton. Bien au contraire, il devint le nouveau martyr vaudois[78] et, jusqu'à la fin de sa vie, il fut le premier élu du canton à toutes les élections.

Contrairement à ce qu'il écrivit au sortir de ce qui fut une tragédie pour lui [«Fort abattu, au début, je commence à me ressaisir. Je prendrai ma revanche. Comment, je ne sais pas encore. En tout cas pas en briguant une nouvelle élection. Mais il y a d'autres moyens»[79]], Maillefer ne put jamais réellement prendre sa revanche. Après avoir démissionné, en 1921, de son poste de syndic pour mieux se consacrer à ses mandats de députés au Grand Conseil et au Conseil national, son élection, en 1924, à la tête du parti radical vaudois et sa présidence du Conseil national en 1927 ne furent que de maigres consolations. À l'occasion de cette dernière élection, ce n'était pas tant Maillefer qu'on honorait mais bien plutôt Grimm que l'on empêchait d'accéder au siège de président de la Chambre du peuple, siège qui lui revenait par

---

[77] Sécession momentanée de l'aile progressiste du parti.

[78] L'auteur de ce article ne peut s'empêcher de faire partager au lecteur le plaisir qu'il a pris à dépouiller la nombreuse correspondance reçue par Maillefer après son échec. Elle témoigne du climat qui pouvait encore régner entre communautés linguistiques après la guerre et le profond lyrisme historique, parfois, des Vaudois. En voici pêle-mêle un échantillonnage représentatif tiré du Fonds Paul Maillefer (BCU IS 3786/V 2/5):

«... La sinistre farce que le parti radical *allemand* (*sic*) (il y a belle lurette qu'il n'a plus rien de suisse) a cru devoir vous faire, à vous, cher Monsieur, mais surtout à nous, Cheible Waadtländer / ... La germanophilie a fait son œuvre ténébreuse / ... Ces bochophiles n'ont donc rien appris / ... Boches ils sont, Boches ils resteront / ... Le moment sera bientôt venu de rappeler les Jésuites et de rétablir les couvents / ... Dès ce jour poursuis la réalisation du programme esquissé par Davel sur l'échafaud de Vidy, tu en es digne / ... L'avoyer Steiger n'est pas complètement mort».

[79] ACV. Dossier ATS Paul Maillefer. Lettre de Maillefer du 28.12.1919 à un correspondant non identifiable.

sa vice-présidence de l'année précédente. En effet, on ne pouvait faire pire affront à Grimm que de lui préférer un de ses plus farouches ennemis.

En décembre 1928, un dernier revers finit d'achever la robuste constitution de Paul Maillefer. Le Crédit de Lausanne, petite banque qui avait ouvert ses portes dans le courant de l'année et dans laquelle siégeait Maillefer au conseil d'administration, faisait faillite; le directeur, un dénommé Paul Charbonnay, s'étant enfui à l'étranger, le fiasco restait encore inexplicable, lorsque survint la mort de Maillefer, quelques semaines plus tard, des suites d'une crise soudaine d'urémie.

De petit instituteur «provincial» à son arrivée à Lausanne, Paul Maillefer est devenu docteur ès lettres, professeur, franc-maçon et l'un des historiens et politiciens les plus actifs de ce tournant de siècle. Quelques années lui auront suffi pour parvenir au faîte de l'élite culturelle et politique du canton. Après une pause politique forcée, il aura réussi toutes les ascensions vers le pouvoir suprême,... sauf la dernière. Un *self-made man* ou comme il aurait préféré le dire lui-même: un *homo novus.* Il correspond donc finalement bien à la typologie que Louis Vulliemin a donné des habitants de Ballaigues[80], nonobstant la douceur des mœurs!

Avant de passer à un essai de synthèse, voici un discours représentatif de ceux que Paul Maillefer prononçait au Conseil national et qui donne une idée de l'ambiance que faisait régner sa personnalité au sein des Assemblées auxquelles il était élu:

> «Les socialistes me rappellent ce personnage de la Rome antique qui, dans chacun de ses discours, répétait: Carthage doit être détruite! Leur antienne, c'est: Rappelez-vous bien que nous n'avons pas comploté en novembre 1918! Cela ne m'empêchera pas de vous répliquez chaque fois: Il y a eu alors complot, commencement d'exécution et commencement de révolution! (Bravos sur de nombreux bancs, protestations et cris assourdissants chez les socialistes.) Vous osez vous réclamer de la démocratie. Mais nous voyons bien ce qui se passe en Russie. Ah! sans doute, aujourd'hui vous conspuez la Révolution russe, mais il est bien difficile de savoir depuis quel moment. En tout cas, ce sont toujours vos amis Lénine, Zinovieff et autres qui sont les maîtres de la Russie. Vous brûlez aujourd'hui ce que vous avez adoré! Mais quelques-uns d'entre vous adorent encore secrète-

[80] *Cf. supra.*

ment dans le fond de leur conscience ce qu'ils brûlent ouvertement. Vous avez montré en 1918 ce dont vous étiez capables. Vous respectiez la liberté de la presse en empêchant les journaux bourgeois de paraître (interruption), vous respectiez la liberté du travail en assommant les jaunes (les socialistes continuent à interrompre), vous respectiez la liberté du commerce en faisant fermer les magasins de Berne par des bandes d'énergumènes. (Les députés socialistes entourent l'orateur en poussant des vociférations et cherchent à l'empêcher de continuer. M. Naine crie : Vous avez fusillé ! Le président agite la sonnette sans arrêt. M. Maillefer continue d'une voix tonnante qui domine le vacarme.) Voilà votre démocratie ! Je lui préfère celle que je défends depuis quarante ans.»[81]

Un historien libéral ?

Au terme de cette étude qui s'est voulue alternativement biographique et historiographique, il est nécessaire de situer Maillefer par rapport au courant dominant de l'historiographie suisse autour de 1900. Comme on l'a vu, dès le début de sa carrière, ses activités d'historien et de politicien sont intimement liées : depuis sa thèse jusqu'aux manuels scolaires en passant par les «fêtes», son enseignement académique et ses articles dans la *Revue historique vaudoise* qui ne sont parfois que des synthèses de ses cours, élargissant ainsi leur impact limité[82], le message politique, l'idéologie libérale hante toute son œuvre et lui donne presque une cohérence.

Par ailleurs, que Maillefer ait lu Dierauer, Dändliker et Oechsli[83] ne fait aucun doute. Il les cite, il s'en inspire, mieux, il écrit en parallèle la même histoire suisse. 1848 est «le changement le plus considérable qu'ait subi la Suisse depuis 1291, la transformation de la Confédération d'États en un État fédératif»[84]. Cette certitude libérale que la Suisse

---

[81] ACV. Dossier ATS Paul Maillefer. Discours de Paul Maillefer au Conseil national paru dans la presse romande le 19.10.1922.

[82] C'est le cas des articles *Les origines de la Suisse nouvelle*, in *RHV* décembre 1900, n°12, pp. 353-358 ; *La Suisse au XIXe siècle*, in *RHV* novembre 1901, n°11, pp. 321-334 ; *Histoire contemporaine*, in *RHV, op. cit.*, pp. 353-367.

[83] Wilhelm Oechsli (1852-1919), auteur de *Die Schweiz in 19. Jahrhundert* (1903-1913) ; Karl Dänliker (1849-1910), auteur de *Geschichte der Schweiz* (1884-1887) ; Johannes Dierauer (1842-1920), auteur de *Geschichte der Schweizerischen Eidgenossenschaft* (1887-1917).

[84] P. Maillefer, *Histoire du Canton de Vaud, op. cit.*, p. 486.

née du pacte de 1291 a atteint son but, le terme de son évolution historique, avec l'avènement des radicaux ne va pas sans son corollaire: «La notion de l'État civilisateur, de la Confédération contribuant au bien-être moral et matériel du peuple, inscrite dans la Constitution de 1848, accentuée dans celle de 1874»[85]. C'est grâce aux «remarquables institutions» que sont la séparation des pouvoirs, le parlement élu au suffrage universel, le référendum, etc., vecteurs de «profonds et rapides progrès», que la Suisse a vécu dans «une stabilité morale et même matérielle sans précédent dans son histoire»[86] et que les Suisses sont arrivés «peu à peu au maximum de libertés auxquelles un peuple puisse prétendre»[87]. En d'autres termes, Maillefer formule l'utopie de la Suisse moderne, progressiste et démocratique, constituant le projet radical de 1848 qui tirait ses fondements de «la science pure et théorique»[88], ses idéaux de la Révolution française et sa conception de l'État de la philosophie hégélienne. Mais la différence entre l'historien vaudois et ses homologues alémaniques, c'est la place qu'il occupe au sein d'un parti radical que les années huitante et nonante ont profondément affecté. Au cap du siècle, un historien/politicien comme Maillefer ne peut que s'accrocher désespérément à une utopie qui s'est transmuée en chimère; preuve en est la contradiction manifeste entre l'idéologie du progrès et le maximum de libertés atteint! Cette dérive du parti radical peut être observée dans le parcours politique de Maillefer, dont l'œuvre d'historien témoigne.

Entre Druey et Maillefer, les problèmes économiques et les tensions sociales, issus de ce que l'on appelle la «grande dépression», ont désagrégé l'optimisme idéologique radical; l'incapacité de transformer l'utopie bourgeoise en utopie sociale entraîne la sécession socialiste qui devient l'ennemi face auquel on essaie de se restructurer[89].

Paul Maillefer est considéré et se considérait comme un radical de gauche. Si tant est que cette appellation ait un sens, il n'avait rien,

---

[85] P. Maillefer, *La Suisse au XIXe siècle, op. cit.*, p. 332.

[86] P. Maillefer, *La Suisse de 1789 à 1914*, in Édouard Petit, *Histoire universelle illustrée des pays et des peuples*, Paris 1913-1924, vol. VI, p. 401.

[87] P. Maillefer, *Histoire du Canton de Vaud, op. cit.*, p. 519.

[88] BCU. IS 3786/IV. Fonds Paul Maillefer. Ms du cours intitulé *la Suisse de 1848 à nos jours*, p. 20.

[89] Hans Ulrich Jost, *Xénophobie, racisme et antisocialisme en Suisse vers 1900*, in *Actes du colloque Racisme et xénophobies*, Histoire et société contemporaines, 1990, tome 10, pp. 47-63.

a priori, contre les revendications sociales des mouvements ouvriers; mais en 1899, il doit sa disgrâce politique aux socialistes, qu'un essai de scrutin proportionnel avait amenés en force au Conseil communal, et particulièrement à Aloys Fauquez. C'est là l'origine de son combat:

- contre le principe de la représentation proportionnelle des minorités «qui s'agite de temps à autre.[...] Un essai volontaire et extralégal a été tenté aux élections [communales] de 1897. Chacun en a apprécié les résultats à sa manière. Le fait est que quatre ans plus tard, en 1901, personne n'a demandé sérieusement de renouveler l'expérience»[90].
- contre le parti socialiste «qui n'a pas le monopole des idées philanthropiques. Il n'est personne aujourd'hui qui ne souhaite des réformes et des améliorations sérieuses de la condition matérielle et intellectuelle du peuple»[91].

Dans son *Histoire du Canton de Vaud*, c'est à dessein qu'il tait les sympathies de Druey pour les clubs socialistes de l'époque et leurs idées; c'est à dessein qu'il parle, sans jamais citer son nom, d'un «chef» et d'un «organisateur» que le parti socialiste vaudois aurait enfin trouvé, alors qu'il était justement entré dans l'histoire par sa mort. Il était hors de question de faire entrer dans la postérité le nom d'Aloys Fauquez. Et Maillefer d'user de la litote pour vider le combat socialiste de sa substance:

> «Ce n'est point ici le lieu de voir dans quelle mesure la foule des mécontents, des impatients, des frondeurs a contribué aux premiers succès électoraux du groupe ouvrier; de distinguer, dans ce mouvement, le vrai socialisme d'avec l'ambition des individus; d'examiner si les théories du collectivisme international conviennent à notre pays et pourront s'y adapter; de contester à une école politique le droit de s'attribuer le monopole exclusif des réformes sociales et de la sympathie pour la classe ouvrière. L'avenir prononcera: cet avenir n'appartient non point à un parti, à une catégorie de citoyens, à une classe de la société, mais à tous les hommes de bonne volonté, soucieux du bien de la patrie.»[92]

---

[90] P. Maillefer, *Histoire du Canton de Vaud, op. cit.*, pp. 519-520.
[91] P. Maillefer, *Cours élémentaire d'histoire générale, op. cit.*, p. 337.
[92] P. Maillefer, *Histoire du Canton de Vaud, op. cit.*, p. 520.

À ces luttes s'ajoutent des dissensions internes au parti radical : les promoteurs d'une évolution centralisatrice des institutions s'opposant aux tenants d'un fédéralisme pur et dur, comme le sont devenus les Vaudois à la fin des années septante.

> «Le parti radical ne possède plus une homogénéité absolue. Ses adhérents de la Suisse romande penchent fortement vers le fédéralisme; ceux de la Suisse allemande accentuent leurs tendances de centralisateurs impénitents.»[93]

Les tendances fédéralistes du programme politique de Paul Maillefer sont explicitées dans cette tribune de circonstance qu'est l'*Histoire du Canton de Vaud*: unification ou centralisation ?

> «La distinction est quelques fois difficile à établir. Souvent c'est affaire de sentiment. Souvent aussi l'interprétation fournie par les magistrats auxquels le peuple a donné sa confiance influe sur le vote. Cependant la formule subsiste : unification et non centralisation. Une très heureuse application en a été faite lors de la mise en vigueur du code fédéral des obligations et de la loi sur la poursuite pour dettes. Il n'est pas impensable d'agir autrement dans d'autres cas. Donner à la Confédération le droit d'édicter des lois générales et les grandes lignes de l'organisation, laisser aux cantons la réglementation détaillée et les soins de l'application : voilà la ligne de conduite à suivre. [...] Il importe par dessus tout que les cantons conservent leur importance politique et ne deviennent pas de simples unités administratives.»[94]

Le fossé linguistique qui se creuse à l'approche de la Grande Guerre n'arrange rien. Au sortir de celle-ci, la création du parti des paysans, artisans et bourgeois (les agrariens) et l'introduction de la proportionnelle sonne le glas du monopole radical. À nouveau Maillefer fait les frais de cette nouvelle donne. Son échec à l'élection au Conseil fédéral, en 1919, brise définitivement son ascension politique. Même si ce n'est pas uniquement les socialistes qui en sont responsables, ils deviennent pour lui le danger absolu. Il participe ainsi au revirement de l'idéologie radicale qui utilise la xénophobie ambiante, l'émotion causée par les attentats anarchistes et le succès de la Révolution bolchevique en

---

[93] P. Maillefer, *La Suisse de 1789 à 1914* in Édouard Petit, *op. cit.*, p. 406.
[94] P. Maillefer, *Histoire du Canton de Vaud, op. cit.*, p. 513.

Russie, pour créer l'ennemi commun, cet amalgame de l'Étranger, pour le francophile Maillefer, d'origine germanique si possible, et du socialo-anarchiste bolchevique:

> «Le socialisme... est d'importation étrangère, allemande surtout; c'est aussi parmi les travailleurs d'origine étrangère qu'il recrute ses premiers adhérents; raison suffisante pour les ouvriers suisses et patriotes de le tenir en suspicion. [...] Le parti socialiste suisse est fondé en 1870, à Zürich, par un Allemand naturalisé, Greulich.»[95]

Pour conclure

«*La Suisse de 1789 à 1914*, par Paul Maillefer, *syndic de Lausanne*[96]», contribution de notre historien à l'*Histoire universelle illustrée des pays et des peuples* est une sorte de testament politique. Après avoir décrit les mouvements révolutionnaires, qui peu à peu régénèrent la Suisse dans la première moitié du XIXe siècle, et fait l'apologie de la Révolution radicale de 1848 et de la gestion du pays par ces mêmes radicaux pendant la deuxième moitié du siècle, il se risque, dans sa conclusion, à un essai de prospective.

Rédigée en 1920, cette conclusion est encore marquée par la cassure politique et psychologique que représente son échec devant les Chambres fédérales. Il traite avec inquiétude du développement du socialisme et de la dislocation du parti radical: au sortir de la guerre, dans un monde à reconstruire, cette Suisse lui apparaît déchirée par la lutte des classes et gérée par l'incohérence politique. Devant l'inconnue du XXe siècle, Maillefer n'a que l'espoir... du passé:

«Si le passé est un sûr garant de l'avenir, les esprits inquiets et chagrins peuvent se rassurer; et l'on est en droit d'espérer que les Suisses du vingtième siècle sauront, comme ceux du dix-neuvième, faire mentir l'ancien et irrévérencieux proverbe: *Hominum confusione et Dei providentia Helvetia regitur*»[97].

---

[95] P. MAILLEFER, *La Suisse de 1789 à 1914* in Édouard Petit, *op. cit.*, pp. 406-407.

[96] et non plus professeur, docteur ès lettres, ou historien; c'est nous qui soulignons.

[97] Paul MAILLEFER, *La Suisse de 1789 à 1914* in Édouard PETIT, *op. cit.*, p. 412.

La carrière mouvementée de Maillefer illustre la crise du radicalisme, dont il a été à la fois l'acteur et la victime. Son œuvre d'historien en est empreinte. C'est pourquoi il est inexact, parce que réducteur, de qualifier les écrits historiques de Maillefer de contribution à l'historiographie libérale de la Suisse et du canton de Vaud. Il s'agit à proprement parler d'une histoire partisane, *radicale*, celle du radicalisme d'un homme du XIXe siècle. Maillefer appartient à cette dernière génération de radicaux qui a côtoyé Louis Ruchonnet. Leur rencontre a déterminé son orientation politique, il ne changera jamais de cap : le parti devait garder sa «pureté» originelle, c'est-à-dire rester le parti de gauche, du progrès, au service de toutes les classes de la société.

En 1928, une quarantaine d'année après son initiation politique par le Grand Maître, on le sollicite à nouveau pour l'élection au Conseil fédéral, la démission d'Ernest Chuard ayant libéré le siège vaudois. Physiquement usé et politiquement dépassé, il refuse et laisse la place libre à la nouvelle étoile du parti radical vaudois : Marcel Pilet-Golaz. Le vieux cautionnait-il le jeune ? Paul Golay[98] nous donne un élément de réponse : «Nous échangions parfois quelques mots à Berne, aux Chambres fédérales. Après la désignation de M. Pilet comme candidat au Conseil fédéral, il m'apparut soulagé. J'en fis la remarque à plusieurs. Dans le promenoir, il m'aborda en me disant : "M. Golay, vous êtes un philosophe et je vous envie". Je lui répondis "Vous avez raison", puis il s'en alla»[99].

En janvier 1929, Paul Maillefer décédait et Marcel Pilet-Golaz s'installait à Berne. Tout un symbole.

---

[98] Paul Golay (1877-1951), instituteur puis journaliste, militant socialiste, député au Grand Conseil vaudois et au Conseil national.

[99] ACV. Dossier ATS Paul Maillefer. *Le Droit du Peuple*, 10.1.1929.

Lettre de Félix Bonjour à Paul Maillefer du 22 décembre 1919

Cher Monsieur,

À mon retour à mon bureau, je trouve votre communication téléphonique. À mon grand regret, il ne m'est pas possible d'en tenir compte. Notre article de fond de ce jour est justement consacré à répondre aux inepties du *Jeune Radical* et je n'aurais (*sic*) plus le temps de le remplacer. En outre, je suis obligé de relever non seulement ces sottises, mais ce que répandent quelques personnages mal intentionnés. J'ai moi-même été presque insulté dans un café il y a trois jours par un goujat. Or vous savez vous-même que mon attitude à l'égard de votre candidature a été absolument correcte et que ni directement ni indirectement je n'ai fait quoi que ce soit qui pût lui nuire. Il va sans dire que s'il est possible d'arrêter cette polémique, je le ferai volontiers. Mais cela ne dépend pas complètement de moi, et si je vois réapparaître des assertions absolument fausse (*sic*), je me verrai réduit à la nécessité de les démentir.

Veuillez recevoir, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Félix Bonjour

LA REVUE
JOURNAL POLITIQUE
Quotidien et Bi-Hebdomadaire

RÉDACTION

Lausanne, le 22 déc. 1919

Cher Monsieur,

A mon retour à mon bureau, je trouve votre communication téléphonique. A mon grand regret, il ne m'est pas possible d'en tenir compte. Notre article de fond de ce jour est justement consacré à répondre aux insultes du Jeune Radical et je n'aurais plus le temps de le remplacer. En outre, je suis obligé de laisser non seulement ces sottises, mais ce que répandent quelques personnages mal intentionnés. J'ai moi-même été presque insulté dans un café où il y a trois jours par un goujat. Or vous savez vous-même que mon attitude à l'égard de votre candidature a été absolument correcte et que ni directement ni indirectement je n'ai fait quoi que ce soit qui puisse lui nuire. Je vous sens dire que s'il est possible d'éviter cette polémique, je le

BCU. IS 3786/V 2/S (recto). Fonds Paul Maillefer.

ferai volontiers. Mais cela ne dépend pas complètement de moi, et si j'avais réapparaître des assertions absolument fausses, je me verrai réduit à la nécessité de les démentir.

Veuillez recevoir, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Félix Bonjour.

Pas responsable à la Salsp

Bonjour !!!

BCU. IS 3786/V 2/S (*verso*). Fonds Paul Maillefer.